



# SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

TWENTY-FIRST YEAR

# 1287

*th* MEETING: 21 JUNE 1966

*ème* SÉANCE: 21 JUIN 1966

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

# CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

## TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1287) . . . . .	1
Adoption of the agenda . . . . .	1
Admission of new Members to the United Nations: Communications dated 4 June 1966 from the Prime Minister of Guyana addressed to the Secretary-General (S/7341, S/7349) . . . . .	1

## TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1287) . . . . .	1
Adoption de l'ordre du jour . . . . .	1
Admission de nouveaux membres à l'Organisation des Nations Unies: Communications, en date du 4 juin 1966, adressées au Secrétaire général par le Premier Ministre de la Guyane (S/7341, S/7349) . .	1

*Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.*

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements* of the *Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

\*

\*      \*

*Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.*

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND EIGHTY-SEVENTH MEETING

Held in New York, on Tuesday, 21 June 1966, at 3 p.m.

MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mardi 21 juin 1966 à 15 heures.

*President:* Mr. F. H. CORNER (New Zealand).

*Present:* The representatives of the following States: Argentina, Bulgaria, China, France, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria, Uganda, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1287)

1. Adoption of the agenda
2. Admission of new Members to the United Nations: Communications dated 4 June 1966 from the Prime Minister of Guyana addressed to the Secretary-General (S/7341, S/7349).

Adoption of the agenda

*The agenda was adopted.*

Admission of new Members to the United Nations: Communications dated 4 June 1966 from the Prime Minister of Guyana addressed to the Secretary-General (S/7341, S/7349)

1. The PRESIDENT: Before we take up the application of Guyana, I wish to inform the members of the Council that a communication dated 9 June 1966 has been received from the Acting Permanent Representative of Venezuela to the United Nations [S/7351] who, on the instructions of his Government, requests permission to attend the meetings of the Council at which this question is discussed. If there is no objection, I shall, with the consent of the Council, invite the representative of Venezuela to participate, without vote, in the consideration of this question.

*At the invitation of the President, Mr. P. Zuloaga (Venezuela), took a place at the Council table.*

2. The PRESIDENT: On 4 June 1966 the Prime Minister of Guyana addressed to the Secretary-General his country's application for membership in the United Nations [S/7341 and S/7349].

3. I also invite the Council's attention to the draft resolution submitted by Argentina, New Zealand,

*Président:* M. F. H. CORNER (Nouvelle-Zélande).

*Présents:* Les représentants des Etats suivants: Argentine, Bulgarie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Jordanie, Mali, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1287)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Admission de nouveaux membres à l'Organisation des Nations Unies: Communications, en date du 4 juin 1966, adressées au Secrétaire général par le Premier Ministre de la Guyane (S/7341, S/7349).

Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies:

Communications, en date du 4 juin 1966, adressées au Secrétaire général par le Premier Ministre de la Guyane (S/7341, S/7349)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Avant d'aborder le débat sur la demande d'admission de la Guyane, je voudrais attirer l'attention des membres du Conseil de sécurité sur une communication datée du 9 juin 1966, émanant du représentant permanent par intérim du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies [S/7351]. Ce dernier, d'ordre de son gouvernement, demande l'autorisation d'assister aux séances du Conseil au cours desquelles sera discutée la question de l'admission de la Guyane. S'il n'y a pas d'objection, je vais, avec l'assentiment du Conseil, inviter le représentant du Venezuela à participer, sans droit de vote, à l'examen de la question.

*Sur l'invitation du Président, M. P. Zuloaga (Venezuela) prend place à la table du Conseil.*

2. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le 4 juin 1966, le Premier Ministre de la Guyane a adressé au Secrétaire général une demande d'admission de son pays comme Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies [S/7341 et S/7349].

3. J'attire également l'attention du Conseil sur le projet de résolution présenté par l'Argentine, le

Nigeria, Uganda, the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, and Uruguay [S/7361].

4. I suggest that we begin our proceedings by hearing those members of the Council who have signified their desire to speak at an early stage in the discussion. After they have spoken, the representative of Venezuela, who has informed me of his wish to do so, will be given the opportunity to make a statement. Since I take it that the members have no objection to the suggestion, I now call on the first speaker on my list, the representative of the United Kingdom.

5. Lord CARADON (United Kingdom): We meet today with an important task and a happy purpose—to consider the application from a newly independent country for admission to the United Nations.

6. It is an application from a country with a population of nearly 650,000, a people with racial origins in Asia, Africa and Europe as well as America. That population is at present mainly concentrated in the fertile coastal plain, but beyond is a great hinterland of forests and mountains and mighty rivers.

7. Guyana's potential prosperity is still unknown, but already it is possible to hope and to expect that from its soil will come increased mineral wealth, from its forests new resources, from its spectacular waterfalls fresh power, and from its diverse and lively and vigorous people the unity and confidence of independence.

8. This country to which Sir Walter Raleigh and other adventurers came in search of the legendary El Dorado in the sixteenth century may now give up its rewards in twentieth-century development. And we here at the United Nations can take satisfaction from the fact that the United Nations has already started to help in new adventure in exploration, particularly in hydroelectric and geological survey, so that the resources of Guyana can be harnessed and exploited in the interest of all its people.

9. The progress of the country to self-government and independence has in recent years been marred and delayed by racial friction and violence. But you, Sir, and others who recently attended the independence celebrations in Georgetown can give testimony to the strong desire amongst all the people of Guyana to rise above the past and to concentrate with united enthusiasm on meeting the challenge of the future. The aim was well stated in the report of the constitutional conference held in London in November last year. This was the declaration of intent:

"That there should be an end now to the communal divisions by which Guyana has for too long been plagued and that, with the coming of independence, all Guyanese should put aside for ever all prejudice and bitterness and should strive together as one

Nigéria, la Nouvelle-Zélande, l'Ouganda, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Uruguay [S/7361].

4. Je propose que nous commençons par entendre ceux des membres du Conseil de sécurité qui ont exprimé le désir de prendre la parole au début de la discussion. Après quoi, le représentant du Venezuela, qui m'a fait savoir qu'il désirait également prendre la parole, sera entendu. Comme je présume qu'il n'y a pas d'objection à cette proposition, je vais maintenant donner la parole au premier orateur inscrit, le représentant du Royaume-Uni.

5. Lord CARADON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Nous nous réunissons aujourd'hui pour accomplir une tâche à la fois importante et agréable; il s'agit, en effet, d'examiner la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies d'un pays qui vient d'accéder à l'indépendance.

6. Cette demande émane d'un pays peuplé d'environ 650 000 habitants qui ont leur origine raciale en Asie, en Afrique et en Europe aussi bien qu'en Amérique. Cette population est actuellement concentrée dans la plaine fertile du littoral, mais au-delà de cette plaine s'étend un vaste arrière-pays de forêts et de montagnes, arrosé de fleuves puissants.

7. Quelle prospérité est promise à la Guyane, nul ne le sait encore, mais on peut déjà espérer que son sol produira des richesses minérales accrues, ses forêts des ressources nouvelles, ses chutes d'eau spectaculaires une énergie nouvelle et que son peuple varié, actif et vigoureux manifesterà l'unité et la confiance qu'amène l'indépendance.

8. Ce pays où sir Walter Raleigh et d'autres explorateurs en quête du légendaire Eldorado, ont abordé au XVIème siècle, va maintenant pouvoir trouver sa récompense dans le développement propre au XXème siècle. Nous, ici, à l'ONU, nous pouvons nous réjouir du fait que notre organisation a déjà commencé à participer à cette aventure et à apporter son concours à cette nouvelle exploration, notamment en ce qui concerne la prospection hydro-électrique et géologique, dans l'espoir que les ressources de la Guyane pourront être captées et exploitées dans l'intérêt de sa population tout entière.

9. Au cours des dernières années, le progrès du pays vers l'autonomie et l'indépendance a été malheureusement marqué et retardé par des conflits raciaux et par la violence. Mais vous-même, Monsieur le Président, et tous ceux qui ont assisté récemment aux fêtes de l'indépendance à Georgetown, pouvez témoigner du vif désir de tous les Guyanais d'oublier le passé et de préparer l'avenir ensemble et dans l'enthousiasme. Le but a été clairement défini dans le rapport de la conférence constitutionnelle qui s'est tenue à Londres en novembre dernier. La déclaration d'intention publiée à cette occasion exprimant en effet l'espoir:

"Que l'on voie enfin cesser les dissensions entre communautés, qui n'ont que trop longtemps accablé la Guyane, et qu'avec l'indépendance, tous les Guyanais fassent taire une fois pour toutes leurs préjugés et leur amertume et s'efforcent ensemble,

nation for the peace and prosperity that are the right of all free men."

10. And this was the conclusion stated by an Irish judge and professors of law from Austria and Greece appointed last year to visit Guyana by the International Commission of Jurists:

"While the grant of independence will not of itself provide a solution of the country's racial problems, and may even create fresh problems, we believe that until it is achieved the community will not find the national self-reliance, the common purpose and the cohesion of nationhood that are necessary for the successful pursuit of a racially integrated society."

11. We all, I am sure, will join today in expressing the hope that with independence those forces, the forces of national self-reliance and common purpose and the cohesion of nationhood, will grow and thrive.

12. It is a special pleasure and honour to associate my country with Guyana's application for membership in the United Nations. Guyana has already become the twenty-third member of the Commonwealth. That is a source of satisfaction to all the members of the Commonwealth, and we are proud, too, that all these twenty-three countries previously under British administration on attaining independence decided of their own free will both to remain members of the Commonwealth and to seek entry to the United Nations. So have they demonstrated their faith in international co-operation and their determination to pursue the purposes of the Charter of the United Nations.

13. In confidently recommending Guyana's application for the endorsement of this Council, I feel sure that we shall all join in wishing it progressive and peaceful prosperity. We pray that it may become an example and a pioneer in what is, I believe, the most important task of our generation, the task of achieving racial harmony. We trust, too, that it will play a part in bringing harmony between the old world and the new, harmony between all those who speak Spanish and all those who speak English, harmony between East and West and harmony between North and South.

14. In those high hopes we commend the draft resolution for the approval of the Council. We are very happy to sponsor the draft resolution along with our fellow Commonwealth members and the representatives of Argentina and Uruguay.

15. Mr. DE BEUS (Netherlands): It is with special satisfaction that my delegation welcomes the application for membership in the United Nations of the new State of Guyana. It is generally a cause for rejoicing when yet another country, after passing through all the processes of political evolution, reaches the stage of Statehood and is in a position to join our world Organization. But in this particular case of

dans une nation une et indivisible, d'œuvrer pour la paix et la prospérité qui sont un droit pour tous les hommes libres."

10. D'autre part, un juge irlandais et des professeurs de droit autrichiens et grecs désignés l'an dernier par la Commission internationale de juristes pour se rendre en Guyane sont parvenus à la conclusion suivante:

"L'octroi de l'indépendance ne résoudra pas par soi-même les problèmes raciaux du pays; il pourra même créer des problèmes nouveaux, mais nous estimons que tant que le pays ne sera pas indépendant, la collectivité n'aura pas le sentiment de confiance nationale, l'identité de vues et la cohésion nécessaires pour rechercher et réaliser une société entièrement intégrée du point de vue racial."

11. Je suis certain que nous sommes tous d'accord aujourd'hui pour exprimer l'espoir qu'avec l'indépendance, ces forces, j'ai nommé la confiance nationale, l'identité de vues et la cohésion, iront grandissant et s'affirmeront.

12. C'est un plaisir tout particulier et un honneur pour moi d'associer mon pays à la demande d'admission de la Guyane comme Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies. La Guyane est déjà le vingt-troisième membre du Commonwealth; c'est une source de satisfaction pour tous les membres du Commonwealth et nous sommes fiers, de notre côté, que ces 23 pays autrefois administrés par le Royaume-Uni aient décidé de leur propre gré, en accédant à l'indépendance, de demeurer membres du Commonwealth et de demander à être admis à l'Organisation des Nations Unies. Ils ont ainsi montré qu'ils ont confiance dans la coopération internationale et qu'ils sont résolus à atteindre les objectifs de la Charte des Nations Unies.

13. En demandant avec confiance au Conseil d'approuver la demande d'admission de la Guyane, je pense que nous voudrions tous souhaiter à ce pays progrès, paix et prospérité. Nous formons des vœux pour que la Guyane donne l'exemple et montre la voie dans la tâche à mon avis la plus importante de notre génération: faire régner l'harmonie entre les races. Nous espérons qu'elle saura contribuer à faire régner l'harmonie entre l'ancien et le nouveau monde, entre ceux qui parlent espagnol et ceux qui parlent anglais, entre l'Est et l'Ouest, entre le Nord et le Sud.

14. C'est avec ces grands espoirs que nous recommandons au Conseil de sécurité d'approuver la demande d'admission de la Guyane. Nous sommes très heureux de figurer parmi les auteurs du projet de résolution dont le Conseil est saisi avec d'autres membres du Commonwealth ainsi que l'Argentine et l'Uruguay.

15. M. DE BEUS (Pays-Bas) [traduit de l'anglais]: C'est une grande joie pour ma délégation de voir un nouvel Etat, la Guyane, demander son admission à l'Organisation des Nations Unies. D'une manière générale, c'est pour nous un sujet de satisfaction qu'un pays, après avoir parcouru les diverses étapes de son évolution politique, devienne un Etat et soit ainsi en mesure de prendre rang parmi nous. Mais,

Guyana, bordering as it does on one of the three component parts of the Kingdom of the Netherlands, these feelings are even more pronounced with my delegation. The entry of Guyana into the community of nations will be welcomed with special sympathy by the people of the Kingdom of the Netherlands. On this occasion I should like to stress that I interpret in particular the feelings of the Government and the people of Surinam, Guyana's direct neighbours.

16. In Surinam, which has a common frontier with Guyana reaching well down into the South American continent, the date of 26 May, the day of independence of Guyana, was welcomed with feelings of great interest and goodwill. The people of Surinam, descendants of many different nations and races, were interested and sympathetic witnesses of the emergence into independence of their neighbour, Guyana. The fact that the borderline between the two countries has not been definitely established does not in any way diminish these feelings of cordiality. It is confidently hoped that the negotiations with the Government of Guyana which were initiated shortly before independence will lead to a satisfactory solution in the near future.

17. Let the Government of Guyana, therefore, be convinced of the warmth and the friendliness of the feelings with which the people of the Kingdom of the Netherlands greet the independence of this youngest State.

18. For these reasons, my delegation will be happy to support the recommendation for admittance of Guyana to the United Nations.

19. Mr. MATSUI (Japan): Less than a month ago the newest star emerged in the galaxy of independent American countries, when, on 26 May, Guyana became an independent, sovereign State, the twenty-fifth in the Western Hemisphere. And then one of the earliest acts of the Government of Guyana was to file with the Secretary-General the formal application for membership in the United Nations that we are considering today. The Japanese delegation is very glad to support Guyana's application for membership, and we shall vote in favour of the draft resolution introduced by Argentina, New Zealand, Nigeria, Uganda, the United Kingdom and Uruguay.

20. The long and tenacious struggle of peoples towards the full achievement of human rights and their fundamental freedoms, culminating in political independence, is always beset with many difficulties along the way. It is always, also, an inspiring historical process to contemplate and, when the goal is won at last, a happy occasion for general rejoicing.

21. Measured in terms of old-fashioned concepts of time and distance, we in Japan live far away across the seas from Guyana. But, in our contemporary world, all nations are neighbours and, in the warmest spirit of good neighbourliness, we Japanese share the joy of the people and the Government of Guyana, we congratulate them on the achievement of their inde-

dans le cas de la Guyane, qui a une frontière commune avec l'un des trois territoires qui composent le Royaume des Pays-Bas, ce sentiment est plus vif encore. L'entrée de la Guyane dans la communauté des nations sera accueillie avec une faveur toute particulière par le peuple néerlandais. Permettez-moi de souligner qu'en cette occasion, je me fais en particulier l'interprète des sentiments du Gouvernement et du peuple de Surinam, voisin immédiat de la Guyane.

16. A Surinam, dont la frontière avec la Guyane se prolonge très loin à l'intérieur du continent sud-américain, la date du 26 mai — jour de l'accession de la Guyane à l'indépendance — a été accueillie avec beaucoup d'intérêt et de sympathie. Surinam, dont la population se compose de descendants de nations et de races diverses et nombreuses, a assisté avec intérêt et sympathie à l'accession à l'indépendance de sa voisine, la Guyane. Le fait que le tracé de la frontière entre les deux pays n'est pas encore établi d'une manière définitive ne diminue en rien ces sentiments de cordialité. Nous espérons sincèrement que les négociations qui ont été engagées avec le Gouvernement de la Guyane peu de temps avant l'accession de ce pays à l'indépendance, aboutiront dans un proche avenir à une solution satisfaisante.

17. Le Gouvernement de la Guyane doit donc être convaincu que le peuple néerlandais salue chaleureusement et amicalement l'indépendance du jeune Etat.

18. Pour ces raisons, ma délégation est heureuse d'appuyer la recommandation tendant à l'admission de la Guyane en qualité d'Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies.

19. M. MATSUI (Japon) [traduit de l'anglais]: Il n'y a pas un mois, une nouvelle étoile est apparue dans la constellation des pays américains indépendants lorsque, le 26 mai dernier, la Guyane est devenue le 25ème Etat indépendant et souverain de l'hémisphère occidental. Parmi ses premiers actes, le Gouvernement de la Guyane a adressé au Secrétaire général une demande officielle d'admission à l'Organisation des Nations Unies; c'est cette demande que nous examinons aujourd'hui. La délégation japonaise est très heureuse de l'appuyer et votera pour le projet de résolution présenté par l'Argentine, le Nigéria, la Nouvelle-Zélande, l'Ouganda, le Royaume-Uni et l'Uruguay.

20. La lutte longue et tenace des peuples pour la jouissance complète des droits de l'homme et des libertés fondamentales, couronnée par l'indépendance politique, ne va jamais sans beaucoup de difficultés. Mais elle constitue aussi un processus historique qu'il est encourageant de voir se dérouler et, lorsque le but est enfin atteint, une occasion de réjouissance pour le monde entier.

21. Vu sous l'angle, bien dépassé aujourd'hui, du temps et de la distance, le Japon est très loin de la Guyane, au-delà des océans. Mais, dans le monde contemporain, tous les pays sont voisins et le Japon, dans un chaleureux esprit de bon voisinage, partage la joie du peuple et du Gouvernement guyanais. Il les félicite d'avoir accédé à l'indépendance et il attend le

pendence, and we look forward to the day, which is not so very far off, when we shall be able to welcome Guyana into the membership of our community of United Nations.

22. In the declaration accompanying its letter of application for membership [S/7349], the Government of Guyana signified its acceptance of the obligations of the Charter and its undertaking to fulfil them. Some might say that, relatively speaking, Guyana is a small country, and neither rich nor powerful, but the more important consideration, in my view, is that it is now a free and independent country, with free and democratic institutions which have been tried in the balance and found to be valid. Because that is so, I am persuaded of Guyana's devotion to the solemn obligations of the Charter, of the sincerity of its declaration of willingness to carry them out and, also, of its ability to do so.

23. But neither the achievement of sovereign independence, nor admission to the United Nations, is an act of magic causing all of a country's problems to vanish overnight, out of sight and out of mind. On the contrary, I believe that all of the newly independent countries of recent years, and most older ones besides, would freely testify that the problems, at home and abroad, of human rights and fundamental freedoms, of political, economic and social development, of harmonious relations with neighbours near and far, of international peace and security, are not to be dealt with in a day, or a month, or a year, but demand the most constant, unremitting attention, and relentless, devoted, hard work.

24. The utmost in patience, coupled with tenacity, is required to deal with them effectively, as indeed all of us must and shall. At this point, may I just interpolate that none of us can have failed to note that Guyana and its immediate neighbours have inherited problems of long duration concerning the delineation of its borders and adjacent territories. We have no doubt, indeed we are confident, that all parties concerned will bring to the prompt, peaceful settlement of such difficulties the utmost of goodwill. After all, good neighbourly relations among the countries of the northern coast region of South America must be the paramount consideration, and we are quite sure that other factors will not be allowed by anyone to stand in the way of early peaceful solutions of existing border problems.

25. We have little doubt that all the people of Guyana, with the wise guidance of their distinguished leaders, including their very distinguished Prime Minister, Mr. Forbes Burnham, will overcome their difficulties and that they will march steadily forward to the goals of their new motto: "One people, one nation, one destiny". We have equally little doubt that when Guyana becomes a Member of the United Nations we shall often hear its voice contributing to the progress of our joint and co-operative efforts.

26. The representatives of Guyana will find many friends in these halls and, for our own part, we of

jour qui n'est pas très éloigné où il pourra accueillir la Guyane dans la communauté des Nations Unies.

22. Dans la déclaration jointe à sa demande d'admission [S/7349], le Gouvernement guyanais a précisé qu'il accepte les obligations de la Charte et qu'il s'engage à les remplir. Certains diront peut-être que, par rapport à d'autres, la Guyane est un petit pays, qui n'est ni riche ni puissant. Mais l'important, à mes yeux, est que la Guyane est désormais libre et indépendante, dotée d'institutions libres et démocratiques qui ont été mises à l'épreuve et qui ont prouvé leur valeur. C'est pourquoi je suis convaincu que la Guyane accepte entièrement ses obligations solennelles aux termes de la Charte, qu'elle est sincère quand elle se déclare désireuse de s'en acquitter et qu'elle en est capable.

23. Mais ni l'accession à l'indépendance souveraine, ni l'admission comme Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies ne font disparaître comme par magie, et à jamais, du jour au lendemain, tous les problèmes d'un pays. Je crois au contraire que tous les pays qui viennent d'accéder à l'indépendance, et aussi la plupart des autres, reconnaissent volontiers que les problèmes, intérieurs et extérieurs, que posent les droits de l'homme et les libertés fondamentales, le développement politique, économique et social, les relations harmonieuses avec les pays voisins, proches ou lointains, la paix et la sécurité internationales ne peuvent être réglés ni en un jour, ni en un mois, ni en un an, mais qu'ils exigent l'attention la plus vigilante et la plus soutenue, et un travail inlassable, considérable et sérieux.

24. La plus grande patience, associée à la ténacité, s'impose pour venir à bout de ces problèmes que tous les Etats, d'ailleurs, doivent s'employer à résoudre. J'ouvre ici une parenthèse pour dire qu'aucun de nous n'a pu manquer de noter que la Guyane et ses voisins immédiats ont hérité les vieux problèmes que pose sa frontière avec les territoires adjacents. Nous ne doutons pas, nous sommes même convaincus, que toutes les parties intéressées feront preuve de la meilleure volonté pour régler rapidement et pacifiquement ces difficultés. Après tout, les relations de bon voisinage entre les pays de la région de la côte septentrionale de l'Amérique du Sud doivent être la considération primordiale et nous sommes certains que personne ne permettra que d'autres facteurs fassent obstacle à une solution prompte et pacifique des problèmes de frontières actuels.

25. Il n'est guère douteux que tous les Guyanais, sous la conduite éclairée de leurs chefs éminents et en particulier du Premier Ministre, M. Forbes Burnham, surmonteront leurs difficultés et poursuivront résolument leur marche en avant vers les objectifs qu'énonce la nouvelle devise du pays: "un peuple, une nation, un destin". Il n'est pas douteux non plus que lorsque la Guyane sera devenue Membre de l'ONU, nous entendrons souvent sa voix et la verrons contribuer aux progrès de nos efforts communs.

26. Les représentants de la Guyane trouveront ici de nombreux amis; les membres de la délégation japo-

the Japanese delegation look forward to working in close and friendly harmony with them.

27. Mr. IYALLA (Nigeria): The Nigerian delegation is very pleased to have this opportunity of sponsoring, in this Council, the application of the Government of Guyana for admission to the United Nations. Indeed, of all the various duties my delegation has had to perform since its election to membership of this Council, the present task of saying a word in support of the proposal that Guyana be admitted to membership of this Organization is probably the most pleasant. For, apart from many other considerations, Nigeria has several strong links with the Government and people of Guyana. There has been a traditional friendship and an easy understanding between our peoples and Governments. We have had a common experience of the same form of colonialism, with its many handicaps and frustrations; and we have had the same lessons in realism and opportunities for self-preparation which that form of colonialism offers. We share with the people of Guyana a respect for the normal and ordinary decencies of human society. We have a common devotion to free speech, fair play, justice and human worth. We have a common love of liberty and experience of the value of just accommodations and honourable solutions.

28. The independence of Guyana has long been expected and its membership in this Organization is long overdue. No one can doubt the obvious qualifications of Guyana to be a Member of the United Nations. No one, sincere to himself, can fail to recognize and applaud the real achievement of the Guyanese, their ability to weather the harrowing and perplexing complications with which their path to independence was beset, and their triumph over seemingly insurmountable difficulties.

29. It is with equal confidence and pleasure that we commend the application of the independent and sovereign State of Guyana to this Council. The Guyanese will bring to this Organization many high and rare qualities. They will bring with them their deep experience, their manifest abilities and the vision which they have shown in the face of their own difficulties.

30. The Government of Nigeria warmly welcomed the independence of Guyana. And, today, the Nigerian delegation unreservedly supports the admission of Guyana to the United Nations.

31. Mr. QUIJANO (Argentina) (translated from Spanish): The Argentine delegation would like to add its endorsement to the statements made in this Council in support of the application of Guyana for admission to the United Nations. In order to express very clearly the extent of its support of the request submitted on behalf of his country by Mr. Forbes Burnham, the Prime Minister, the Argentine Government has decided to sponsor, together with its sister Republic of Uruguay and the Commonwealth members of the Security Council, the draft resolution appearing in document S/7361.

32. Argentina, which has always, both in the League of Nations and in the United Nations, supported the principle of universality of international organiza-

tion se félicitent d'avance de travailler bientôt en étroite harmonie avec eux.

27. M. IYALLA (Nigéria) [traduit de l'anglais]: La délégation du Nigéria est très heureuse de présenter au Conseil la demande d'admission de la Guyane comme Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies. En fait, de toutes les tâches qu'elle a dû accomplir depuis qu'elle a été élue membre du Conseil, celle qui consiste à appuyer la proposition d'admission de la Guyane à l'Organisation est sans doute la plus agréable. Car, en dehors de bien d'autres considérations, le Nigéria a des liens étroits et nombreux avec le Gouvernement et le peuple guyanais. Il existe une amitié traditionnelle et une entente naturelle entre les deux peuples et les deux gouvernements. L'une et l'autre ont connu la même forme de colonialisme, avec ses nombreux inconvénients et ses déceptions; et ils en ont tiré les mêmes leçons de réalisme et les mêmes possibilités de se préparer. Nous partageons avec le peuple guyanais le respect des valeurs traditionnelles de la société civilisée. Nous avons un attachement commun à la liberté de parole, à l'honnêteté, à la justice, à l'équité, et à la valeur de l'homme. Nous avons en commun l'amour de la liberté et l'expérience des compromis équitables et des solutions honorables.

28. On a attendu longtemps l'indépendance de la Guyane, dont l'admission à l'ONU n'a que trop tardé. Personne ne peut douter que la Guyane soit de toute évidence qualifiée à devenir Membre de l'ONU. Personne, s'il est sincère envers lui-même, ne peut manquer de reconnaître et de saluer les réalisations des Guyanais, leur aptitude à surmonter les obstacles complexes et déconcertants qu'ils ont rencontrés sur la voie de l'indépendance et leur triomphe de difficultés apparemment insurmontables.

29. C'est avec une confiance et un plaisir égaux que nous recommandons au Conseil l'admission de la Guyane indépendante et souveraine à l'ONU. Les Guyanais apporteront à l'Organisation des qualités éminentes et rares, une connaissance profonde des choses, des aptitudes évidentes et le même jugement dont ils ont su faire preuve à l'égard de leurs propres difficultés.

30. Le Gouvernement du Nigéria s'est félicité chaleureusement de l'accession de la Guyane à l'indépendance. Aujourd'hui, la délégation nigérienne appuie sans réserve la demande d'admission de la Guyane à l'Organisation des Nations Unies.

31. M. QUIJANO (Argentine) [traduit de l'espagnol]: La délégation argentine tient à s'associer aux déclarations qui ont été faites au Conseil en faveur de l'admission de la Guyane à l'Organisation des Nations Unies. Afin de bien montrer qu'il appuie fermement la demande que le Premier Ministre, M. Forbes Burnham, a présentée au nom de son pays, le Gouvernement argentin a décidé de se porter auteur, avec la République sœur de l'Uruguay et les pays du Commonwealth membres du Conseil de sécurité, du projet de résolution qui figure dans le document S/7361.

32. L'Argentine, qui s'est toujours prononcée, tant à la Société des Nations, qu'à l'Organisation des Nations Unies, en faveur du principe de l'universalité des



tions, welcomes with keen satisfaction this new State which wants to join our Organization. This is a source of even greater satisfaction in that it is a country of South America and its evolution towards independence proceeded peacefully and with the full participation and assistance of the administering Power. In the light of these facts, we should like to offer our congratulations to the Government of the United Kingdom for its decisive contribution to this significant event marking the birth of a new free and sovereign state.

33. One of the most notable resolutions approved by the Tenth Inter-American Conference, held at Caracas in 1954—resolution 96—includes this pronouncement:

"...inter-American solidarity will not acquire its true breadth and depth so long as there remain on the Continent territories occupied by extra-continental countries and peoples deprived of the right to govern themselves."

34. Argentina and the other countries of our America, which have given their full support to the process of decolonization so admirably accelerated by resolution 1514 (XV) of the General Assembly, trust that this process will be completed on our continent, so that the goal set forth in resolution 96 of the Tenth Inter-American Conference may thus be achieved: "It is the will of the peoples of America that colonialism maintained against the desire of peoples, and the occupation of territories, be definitely ended."

35. The independence of Guyana is an important step in that direction and we trust that it will be the prelude to the final achievement of our goal.

36. As in the case of every emancipated nation which begins to take its destiny into its own hands, Guyana will undoubtedly encounter problems and difficulties, which the United Nations, and particularly the Committee of Twenty-Four,<sup>1/</sup> have already been able to glimpse in recent years. Such difficulties, however, can never lead us to doubt which decision should be made, for we are certain that complete independence and full participation in the international concert of nations represent the best guarantee that the new country will find the solutions that will best serve its national interests.

37. One of the problems of which the United Nations has already had occasion to take official cognizance is the border dispute with its neighbour, the Republic of Venezuela, a dispute which the new State of Guyana has inherited. Since this is a situation prevailing on our continent, Argentina is glad to note the conciliatory attitude displayed up to now by the parties, including, of course, the present authorities in Guyana. We are convinced that a satisfactory settlement will be reached.

38. The Government and people of Argentina most warmly welcome this new State of South America.

<sup>1/</sup> Special Committee on the Situation with regard to the Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples.

organismes internationaux, accueille ce nouvel Etat qui souhaite faire partie de l'Organisation avec une satisfaction d'autant plus vive qu'il appartient à l'Amérique du Sud et qu'il a évolué vers l'indépendance de manière pacifique, avec la collaboration et l'aide sans réserve de la Puissance administrante. A cet égard, nous tenons à présenter nos félicitations au Gouvernement du Royaume-Uni pour le rôle décisif qu'il a joué dans l'événement majeur qu'est la naissance d'un Etat libre et souverain.

33. Une des résolutions les plus importantes qu'ait adoptée la Dixième Conférence interaméricaine, tenue à Caracas en 1954, la résolution 96, affirmait dans l'un de ses considérants:

"... La solidarité interaméricaine n'aura pas sa portée et sa signification véritables tant qu'il restera sur le continent des territoires occupés par des puissances extra-contininentales et des peuples privés du droit de se gouverner eux-mêmes."

34. L'Argentine et les autres pays de notre Amérique, qui ont apporté un plein appui au processus de décolonisation que la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale a accéléré de manière si remarquable, ont la conviction que ce processus aboutira pleinement sur notre continent, et que sera ainsi réalisé l'objectif défini dans la résolution 96 de la Dixième Conférence interaméricaine déjà citée: "Les peuples d'Amérique veulent qu'il soit mis fin de manière définitive au colonialisme maintenu contre le vœu des populations et à l'occupation de territoires."

35. L'indépendance de la Guyane est un pas important dans cette voie et nous avons la conviction qu'elle annonce le succès total de la décolonisation.

36. Comme toute nation émancipée qui commence à accomplir seule son destin, la Guyane se heurtera sans aucun doute à des problèmes et à des difficultés que l'on a déjà pu entrevoir ces dernières années à l'ONU, et, notamment, au Comité des Vingt-Quatre<sup>1/</sup>. Mais ces difficultés ne peuvent en aucun cas nous faire hésiter sur la décision à prendre, car nous sommes convaincus que l'indépendance complète et la pleine participation à la vie internationale sont les meilleures garanties de succès qu'a ce nouveau pays dans la recherche des solutions qui serviront le mieux ses intérêts nationaux.

37. Un des problèmes de la Guyane, dont l'Organisation des Nations Unies a déjà eu l'occasion d'être saisie officiellement, est le différend de frontières avec la république voisine du Venezuela, différend dont hérite maintenant le nouvel Etat. S'agissant d'un problème qui se pose sur notre continent, l'Argentine ne peut que se féliciter de l'esprit de conciliation dont les parties, y compris en bonne logique les autorités actuelles de la Guyane, ont fait preuve jusqu'à présent, et elle est convaincue que ce problème sera réglé de manière satisfaisante.

38. Le Gouvernement et le peuple argentins accueillent avec la plus grande sympathie ce

<sup>1/</sup> Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

As soon as the independence of Guyana was announced, we had the pleasure of transmitting to Mr. Forbes Burnham, the Prime Minister, a message from the President of Argentina inviting Guyana to take part in a Conference of the Ministers of Education of Latin America which is being held at Buenos Aires. This co-operation and open friendship will be continued and increased to the greatest extent possible.

39. The active participation of Guyana both in this international Organization, once it has been admitted by formal decision of the General Assembly, and in continental relations, will constitute one more contribution of the American spirit to the affairs of our own hemisphere and for the benefit of all mankind.

40. It only remains for us to wish Guyana prosperity and happiness in its new life as an independent nation.

41. Mr. BERRO (Uruguay) (translated from Spanish): In his book Paix et guerre entre les nations Raymond Aron states that the great colonial empires have met their doom in New York. He is evidently referring to the achievements of the United Nations in such an important matter as the independence of colonial countries and peoples.

42. Mr. Velázquez, the former representative of Uruguay, observed in his interesting work "The United Nations and Decolonisation":

"Although it may be an exaggeration to state that the great colonial empires have met their end in New York, no impartial observer can fail to recognize the decisive role that the United Nations is playing in the matter of decolonization. Not only has its action helped to speed up a process which, initiated in the last stages of the Second World War, has become for many people the irreversible sign of our era, but it seems difficult at this stage to imagine that the situations of a colonial type which still survive can resist the powerful dual impact of the weight of world public opinion voiced by the United Nations and the action, often intelligently concerted, of its principal organs."

43. It is obvious that by adopting resolution 1514 (XV) on 14 December 1960 the General Assembly helped to bring about an abrupt change in the geography of the world, transforming at once juridical, political and economic principles which had maintained mankind on a balanced footing, while there suddenly appeared dozens of free and independent countries where once had been territories subjugated by colonialism.

44. I am, of course, not saying this in any spirit of hostility or offence towards the administering Powers. When civilization progresses, destroying and creating, there can be no offence in our simply noting the accomplishments of progress, as ideas and realities disappear with the fulfilment and completion, in due course, of the mission corresponding to the period and ideologies prevalent at the time.

nouvel Etat de l'Amérique du Sud. Dès que l'indépendance de la Guyane a été proclamée nous avons eu le plaisir de transmettre au Premier Ministre, M. Forbes Burnham, un message du Président de l'Argentine invitant la Guyane à prendre part à la Conférence des ministres de l'éducation d'Amérique latine, qui a lieu ces jours-ci à Buenos Aires. Cette coopération et cette amitié sincères ne feront que s'affirmer dans toute la mesure du possible.

39. En jouant un rôle actif tant au sein de cette organisation, lorsqu'elle y sera admise par décision solennelle de l'Assemblée générale, que dans les relations internationales, la Guyane apportera une nouvelle contribution de l'esprit américain aux affaires de notre propre hémisphère et à la cause de l'humanité.

40. Il ne nous reste qu'à souhaiter à la Guyane de connaître la prospérité et le bonheur dans sa vie nouvelle de nation indépendante.

41. M. BERRO (Uruguay) [traduit de l'espagnol]: Raymond Aron affirme, dans son livre Paix et guerre entre les nations, que les grands empires coloniaux ont trouvé leur tombeau à New York. Il fait évidemment allusion à l'œuvre accomplie par l'Organisation des Nations Unies dans un domaine aussi important que l'indépendance des pays et des peuples coloniaux.

42. L'ancien représentant de l'Uruguay, M. Velázquez, a déclaré dans son intéressant ouvrage intitulé "Les Nations Unies et la décolonisation":

"Il est peut-être exagéré de dire que les grands empires coloniaux sont morts à New York, mais aucun observateur impartial ne saurait manquer de reconnaître le rôle décisif que joue l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la décolonisation. Non seulement elle a contribué à accélérer un processus qui a commencé à la fin de la Seconde Guerre mondiale et représente pour beaucoup une tendance irréversible de notre temps mais, au stade actuel, il paraît même difficile d'imaginer que les situations de type colonial qui existent encore puissent résister à la pression considérable et double de l'opinion publique mondiale, que l'ONU exprime, et de l'action souvent intelligemment concertée de ses principaux organes."

43. Il est évident qu'en adoptant la résolution 1514 (XV), le 14 décembre 1960, l'Assemblée générale a permis un bouleversement géographique du monde en transformant les principes juridiques, politiques et économiques qui étaient à la base de l'équilibre de l'humanité pour faire naître subitement des dizaines de pays indépendants là où existaient précédemment des territoires asservis par le colonialisme.

44. Ces remarques ne reflètent évidemment aucune intention hostile ou outrageante envers les puissances administrantes. Lorsque la civilisation avance, en détruisant et en créant, il n'est pas offensant de constater l'œuvre du progrès en même temps que la disparition de certaines idées et de certaines réalités après qu'ait été accomplie en son temps la mission qui correspond à une époque et à une idéologie données.

45. Referring to the resolution 1514 (XV) mentioned above, Mr. Velázquez very aptly pointed out:

"...although we did not want to depart from the field of juridical exegesis, we cannot fail to recognize that, as a political document, the Declaration constitutes a radical innovation both in methods and in objectives. Perhaps, as is generally the case at moments when history changes its course, not even its authors were aware of the highly explosive force of the document. We have already seen some of its fruits and we shall undoubtedly see others in the not too distant future. Although we can go on debating whether the Declaration is strictly inkeeping with the Charter, it seems difficult to deny that it conforms at least to the political philosophy of the Charter. Although the letter of the text may have been exceeded, the Declaration would ensure that these texts would serve the purposes which, in the final analysis, constitute their *raison d'être*. The countries which voted in favour of the Declaration were undoubtedly on the side of the angels, for the letter killeth but the spirit giveth life."

I myself side with those who believe that the letter and the spirit identify and complement one another.

46. Apart from these juridical distinctions, however, which have already been left behind by historical facts, it is appropriate to point out that those of whom the Declaration was of the greatest and most direct benefit were the colonial territories of Africa and Asia, territories whose entry in great numbers into the United Nations constitutes the most significant international phenomenon of recent years.

47. Our delegation supported this powerful independence movement, not out of any self-interest, but prompted by ideas, principles and feelings of affinity which perhaps had their deep roots in the events that took place when, a century and a half ago, we were struggling to establish our position in the world as a free and sovereign people, lords and masters of our own destiny. That affinity and that feeling thrill us now, when a territory of our America comes knocking at the doors of the United Nations requesting admission, already an independent republic and thus able to assume the rights and obligations inherent in membership of the international community which came into being in San Francisco.

48. Welcome, then, is this new nation, which now ceases to be a colony and becomes a representative democracy. And it is doubly welcome because it arrives at a moment when, to be honest, we were beginning to lose hope that the entire American continent would ever attain the full enjoyment of freedom and independence. The process of winning our national sovereignties actually began over a century and a half ago. Bolívar, San Martín, O'Higgins, Deodoro da Fonseca, Juárez, Sucre, Martí, Artigas—these, among others, were our heroes in war and our leaders in peace. And if I have mentioned Artigas last, it is not because posterity owes him less gratitude for his exalted republican virtues, but because

45. A propos de la résolution 1514 (XV) M. Velázquez fait observer ce qui suit:

"... bien que nous n'ayons pas voulu sortir du domaine de l'exégèse juridique, nous ne pouvons manquer de reconnaître qu'en tant que document politique la Déclaration constitue une innovation radicale tant du point de vue des méthodes que de celui des objectifs. Comme cela arrive dans beaucoup de situations où l'histoire change de cap, les auteurs de cette résolution eux-mêmes n'ont pas soupçonné l'énorme force explosive qu'elle avait. Nous avons vu que cette déclaration a déjà porté ses fruits, et, sans aucun doute, nous en verrons encore les résultats dans un avenir relativement proche. On peut se demander si elle est strictement conforme à la Charte, mais il semble difficile de nier que, pour le moins, elle est en harmonie avec sa philosophie politique. Même si elle a été plus loin que la lettre de la Charte, elle permet néanmoins, à celle-ci, d'atteindre les fins qui, en définitive, sont sa *raison d'être*. Les pays qui ont voté pour la Déclaration — le mien, en particulier — ont certainement eu raison, si tant est que la lettre tue et que l'esprit vivifie."

Je me range, pour ma part, parmi ceux qui estiment que la lettre et l'esprit s'identifient et se complètent.

46. Cependant, en dehors de ces considérations de caractère juridique qui sont déjà dépassées par les événements historiques, il convient de signaler que la Déclaration a, au premier chef, et de manière directe, servi les intérêts des territoires coloniaux d'Afrique et d'Asie, dont l'entrée en masse à l'Organisation des Nations Unies a été le phénomène international le plus significatif de ces dernières années.

47. Ma délégation a suivi cet admirable mouvement vers l'indépendance en s'inspirant, non pas d'intérêts quelconques, mais uniquement d'idées, de principes et d'une affinité dont l'origine profonde se trouve peut-être dans les événements qui ont marqué la lutte que nous avons menée il y a un siècle et demi pour devenir, aux yeux du monde, un peuple libre et souverain, maître et seigneur de son destin. C'est la même affinité, le même sentiment qui nous inspire aujourd'hui, au moment où un territoire de notre Amérique vient frapper à la porte de l'ONU pour demander à y être admis — un territoire déjà indépendant, et partant capable d'assumer les obligations et les droits qui sont ceux de tous les membres de la communauté internationale née à San Francisco.

48. Que cette nouvelle patrie, qui cesse d'être une colonie pour se transformer en une démocratie représentative, soit donc la bienvenue. Elle est doublement la bienvenue, car elle vient se joindre à nous au moment où nous commençons à cesser d'espérer que toute la terre américaine pourrait jouir d'une liberté et d'une indépendance entières. Le mouvement qui a amené nos pays à la souveraineté a commencé, en fait, voici plus d'un siècle et demi. Bolívar, San Martín, O'Higgins, Deodoro Da Fonseca, Juárez, Sucre, Martí, Artigas, entre autres, ont été nos héros dans la guerre et nos grands hommes dans la paix. Et si j'ai cité Artigas en dernier, ce n'est pas pour minimiser la reconnaissance que ses hautes vertus

his name, lying so close to my heart, took longer to reach my lips.

49. Guyana thus acquires the freedom to control its own destiny 150 years or so after the closure, as it were, of the independence process in America. We wish to express our joy as citizens of America and as citizens of the world and to greet this new-born sister nation with the solidarity and love that are the reason d'être of the United Nations.

50. As we vote in favour of the admission of this new republic to our Organization, we should like also to pay a tribute to the United Kingdom both for the way in which it has acted in leading this old South American territory to independence, and for its general conduct in this delicate and highly important question of decolonization.

51. Mr. KEITA (Mali) (translated from French): My delegation warmly welcomes the event which brings us together today. We see in it an illustration of the fact that the Security Council, which has the awesome task of safeguarding international peace and security, sometimes also witnesses occasions such as the present one, when we receive the newly independent State of Guyana into the great family of the United Nations.

52. When the General Assembly adopted resolution 1514 (XV) containing the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples, it solemnly proclaimed the necessity for the unconditional end of colonialism as one of the primary requirements of our era. We are living in a period characterized in part by the fact that it will have actively contributed to the creation of a new world which aspires above all to reflect the ideals of justice and peace embodied in the United Nations Charter. The General Assembly did not confine itself merely to this Declaration with regard to colonial countries and peoples. It created at the same time a valuable instrument of decolonization, namely, the Special Committee on the Situation with regard to the Implementation of the Declaration. At this very moment, while we are meeting here, this Committee is on the African continent carrying out the difficult and exacting task on which it has been ceaselessly engaged for the past four years—that of securing recognition of the right to freedom and dignity of millions of human beings still under foreign domination.

53. As you know, Mali is a member of this Committee. As such, it has had occasion to follow closely the political evolution of the young nation which today comes before this Council to request admission to membership in the United Nations. We have greatly admired the courageous struggle waged by the people of Guyana throughout its colonial history to gain independence. There is therefore no doubt that the price this nation has had to pay to regain its sovereignty will be the guarantee of its adherence to the principles of democracy and justice set forth in the Charter. We likewise note the undertaking by the new State to honour the

républicaines doivent inspirer à la postérité; c'est parce que son nom est si profondément gravé dans ma mémoire qu'il a mis plus de temps à venir à mes lèvres.

49. La Guyane accède donc à la liberté plus de 150 ans après qu'elle ait pris fin, en quelque sorte, le processus qui a conduit l'Amérique à l'indépendance. Nous tenons à dire combien nous nous en réjouissons, en tant que citoyens de l'Amérique et en tant que citoyens du monde, et à accueillir cette sœur qui vient de naître avec la solidarité et l'amour qui sont la raison d'être de l'Organisation des Nations Unies.

50. En votant en faveur de l'admission de cette république toute nouvelle, nous tenons également à rendre hommage au Royaume-Uni pour l'attitude qu'il a eue tout au long du processus qui a amené à l'indépendance ce vieux territoire sud-américain, et, de manière générale, pour son attitude à l'égard de la question délicate et importante qu'est la décolonisation.

51. M. KEITA (Mali): Ma délégation se réjouit particulièrement de l'événement qui nous vaut d'être réunis aujourd'hui. Nous y voyons, en effet, la preuve, que le Conseil de sécurité, qui a la charge redoutable de veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationales, connaît aussi, parfois, des occasions telles que celle-ci, où nous accueillons, au sein de la grande famille des Nations Unies, le jeune Etat indépendant de la Guyane.

52. En adoptant, dans la résolution 1514 (XV), la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, l'Assemblée générale a reconnu solennellement la nécessité de la liquidation totale du régime colonial, comme une des exigences premières de notre temps. Nous vivons, en effet, à une époque dont l'une des caractéristiques est qu'elle aura contribué activement à la formation d'un monde nouveau qui veut, avant tout, être à l'image des idéaux de justice et de paix contenus dans la Charte des Nations Unies. L'Assemblée générale ne s'est pas seulement contentée de cette déclaration, en ce qui concerne les pays et les peuples coloniaux. Elle s'est aussi dotée du précieux instrument de décolonisation qu'est le Comité spécial chargé d'en étudier l'application. A l'heure même où nous délibérons, ce dernier se trouve sur le continent africain en train de poursuivre la difficile et vigoureuse action qu'il n'a cessé de mener, depuis quatre ans, pour la reconnaissance du droit à la liberté et à la dignité de millions d'êtres vivant encore sous la domination étrangère.

53. Comme vous le savez, le Mali est membre du Comité. En tant que tel, il a été amené à suivre de près l'évolution politique de la jeune nation qui vient solliciter, aujourd'hui, auprès du Conseil, son admission au sein de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons particulièrement admiré la lutte courageuse que le peuple de la Guyane a menée, tout au long de son histoire coloniale, pour accéder à l'indépendance. Nul doute, par conséquent, que le prix qu'elle a dû payer pour recouvrer sa souveraineté sera le gage de l'attachement de cette nation aux principes de la démocratie et de la justice contenus dans la Charte. Nous prenons également acte de l'engagement que le nouvel Etat a

obligations of all Member States under the Charter. My delegation is therefore happy indeed to vote in favour of the admission of Guyana as a Member of the United Nations.

54. This is more than an opportunity for us, it is our duty at this time to request the former administering Power, which is sharing with us this happy occasion, to contemplate what this event must mean to us Africans, who see millions of our brothers still the victims of the most indescribable colonial oppression.

55. I referred just now to the new world that is emerging, above all because of the appearance of most of the young nations on the international scene during the past decade. This fact is unprecedented in the history of the international community; but it is, of course, accompanied by an equally striking phenomenon: the state of under-development in which the population of nearly two thirds of the States Members of our Organization live. Thus, in a world in which "progress and prosperity" seems more than ever to be the watchword, the majority of nations are confronted with the manifold and difficult problems of development.

56. Those of us who represent developing countries cannot fail to express to Guyana our most sincere wishes for success and prosperity in the second stage upon which it is about to enter, namely, the period of construction. To attain independence is one thing; to preserve it from covetousness from every quarter and to strengthen it daily—that is the essential task for every young nation.

57. What we desire for the new State is a great deal of courage and determination, two qualities which it will certainly need in the difficult task of construction. And we feel sure that it will make a fruitful contribution to the pursuit of the ideals of the United Nations.

58. Mr. HSUEH (China): The Government and people of the Republic of China warmly welcome and support the application of Guyana for membership in the United Nations, which is now before the Council. A month ago, we were happy to join the people of Guyana in celebrating the independence of the new nation. We rejoice today on this occasion when the Council is about to take the first step leading to the admission of Guyana to this international Organization.

59. There has always been a deep traditional friendship between the Guyanese and the Chinese peoples. Their relations have indeed been very close. Although a minority, the Chinese are one of the six peoples forming the Guyanese nation. I feel proud to say that, from the very beginning, the Chinese people have contributed in their various peaceful pursuits to the development and growth of the Guyanese nation. Today, among the distinguished Guyanese leaders in almost all walks of life, not a few are of Chinese ancestry. Loyal to the country of their birth or

pris, de respecter les obligations qui découlent de la Charte pour tout Etat Membre. Ma délégation est donc particulièrement heureuse de voter en faveur de l'admission de la Guyane en tant qu'Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies.

54. C'est plus qu'une occasion pour nous, c'est un devoir en la circonstance, de nous adresser à l'ancienne puissance administrante qui participe, avec nous, à cet heureux événement, pour qu'elle médite sur la profonde signification que celui-ci revêt pour nous, Africains, dont des millions de frères se trouvent encore victimes de l'oppression coloniale la plus inqualifiable.

55. Il y a un instant, je faisais allusion au monde nouveau qui est en train de se former du fait de l'apparition sur la scène internationale, au cours de cette décennie, de beaucoup de jeunes nations. Ce fait, qui est sans précédent dans l'histoire de la communauté internationale, s'accompagne aussi, il est vrai, d'un phénomène tout aussi remarquable: c'est la condition de sous-développement dans laquelle vivent les populations de près des deux tiers des Etats Membres de l'Organisation. Cela fait que, dans un monde où les mots d'ordre semblent plus que jamais être "progrès et prospérité", la plupart des pays se trouvent devant les multiples et difficiles problèmes du développement.

56. Nous ne saurions manquer de formuler pour la Guyane, nous autres, représentants de pays en voie de développement, nos vœux les plus sincères de succès et de prospérité pour la seconde étape qu'elle va devoir, à présent, entamer: celle de sa construction. En effet, si acquérir l'indépendance est une chose, la préserver des convoitises les plus diverses, la consolider chaque jour davantage, demeurent autant de tâches essentielles pour toute jeune nation.

57. Nous souhaitons au nouvel Etat beaucoup de courage et de détermination, deux qualités dont il aura certainement besoin dans la difficile tâche de son édification. Nous croyons également qu'il apportera à l'Organisation une contribution fructueuse dans la recherche des idéaux des Nations Unies.

58. M. HSUEH (Chine) [traduit de l'anglais]: Le gouvernement et le peuple de la République de Chine se félicitent de la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies présentée par la Guyane et lui accordent leur appui. Il y a un mois nous avons eu la joie de participer avec le peuple guyanais à la célébration de l'indépendance du nouvel Etat. Aujourd'hui nous nous félicitons que le Conseil soit sur le point de prendre la première mesure préalable à l'admission de la Guyane comme Etat Membre de l'Organisation internationale.

59. Il a toujours existé une tradition de profonde amitié entre le peuple guyanais et le peuple chinois. Leurs rapports ont été très étroits. Les Chinois, bien qu'étant une minorité, sont l'un des six peuples qui font la nation guyanaise. Et je suis fier de pouvoir dire que la population chinoise a toujours contribué par ses activités diverses et pacifiques au développement et au progrès de la nation guyanaise. Aujourd'hui nombreux sont les Guyanais éminents dans presque tous les domaines qui ont des ancêtres chinois. Loyaux envers le pays où ils sont nés, ou

adoption, the Guyanese of Chinese origin have lived and worked with the other ethnic groups as "one people", "one nation", with "one destiny".

60. But it is not on the basis of these close bilateral ties alone that my delegation warmly supports the application of Guyana for membership in the United Nations. My delegation firmly believes that the newly independent State fully qualifies for membership under Article 4 of the United Nations Charter. As the Council is well aware, that Article specifies all the conditions under which new members may be admitted.

61. Since 26 May 1966, Guyana has been a fully independent and sovereign State. If you will permit me, Mr. President, to inject a personal note here, I wish to recall with pleasant memory that, while representing my Government at the independence ceremony in Georgetown, I had the honour of being in your company and witnessing the smooth and successful transfer of sovereignty from the United Kingdom to an independent Guyana. Personally, I was deeply moved at the ceremony, held in the Queen Elizabeth II Park at one minute past midnight on the morning of 26 May, when the Union Jack was lowered and the new national flag of Guyana was unfurled and raised. I wish to take this opportunity, on behalf of my delegation, to pay tribute to the United Kingdom for the consistent implementation of its policy of decolonization and for the admirable preparation that usually form a part of such implementation in each case, and certainly in the case of Guyana.

62. Well before 26 May 1966, the people of Guyana had prepared themselves for independence. Following a brief period of disturbances, the Government of Guyana, under the inspiring leadership of Prime Minister Forbes Burnham, has quickly restored peace and tranquillity in the country. A consultative democracy has been instituted. The resultant stable political conditions have unified the people of Guyana and have enabled them to devote themselves to the peaceful work of nation-building. Since the end of 1964, much progress has already been made towards economic development and the promotion of the well-being of the people.

63. No one who has visited Guyana can fail to be impressed by the friendly and peace-loving nature of the people and the rich resources of the land. With the energy of the people of Guyana fully released through independence, their future is bright. Their efforts are directed toward making Guyana a land of plenty for the Guyanese, which will no doubt contribute to the peace and prosperity of the international community. The policy of the Government of Guyana, which is a policy of peace in international affairs and a policy of economic development and social justice for its people, ensures the realization of these goals.

64. The Government of Guyana has solemnly accepted the obligations contained in the United Nations Charter by the formal declaration of 4 June 1966 from Prime Minister Burnham [S/7349]. My delegation firmly

qu'ils ont adopté, les Guyanais d'ascendance chinoise ont vécu et ont travaillé avec les autres groupes ethniques comme un seul peuple, une seule nation unis dans un seul destin.

60. Mais l'appui chaleureux que ma délégation accorde à la demande d'admission à l'ONU présentée par la Guyane n'est pas uniquement fondé sur ces étroites attaches bilatérales. Ma délégation est fermement convaincue que le nouvel Etat indépendant réunit toutes les conditions nécessaires à l'admission à l'ONU énoncées à l'Article 4 de la Charte des Nations Unies. Cet article, comme les membres du Conseil le savent bien, définit les conditions d'admission de nouveaux Membres.

61. La Guyane est un Etat souverain pleinement indépendant depuis le 26 mai 1966. Si vous me le permettez, Monsieur le Président, j'aimerais ici faire une remarque personnelle; je me rappelle avec plaisir que, lorsque je représentais mon gouvernement aux cérémonies de l'indépendance qui se sont déroulées à Georgetown, j'ai eu l'honneur d'assister, en votre compagnie, au transfert de souveraineté du Royaume-Uni à la Guyane indépendante, qui s'est effectué normalement. J'ai été très ému au cours de la cérémonie, qui s'est déroulée dans le parc Queen Elizabeth II, lorsqu'à une minute après minuit, le matin du 26 mai, les couleurs britanniques ont été amenées et le nouveau drapeau national de la Guyane déployé et hissé. Permettez-moi de saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom de ma délégation, au Royaume-Uni pour la manière dont ce pays a toujours appliqué sa politique de décolonisation et pour les préparatifs admirables qu'il a faits dans presque chaque cas, et assurément en Guyane, dans ce but.

62. Le peuple guyanais s'est préparé à l'indépendance depuis bien avant le 26 mai 1966. Après une brève période de troubles, le Gouvernement guyanais, sous la direction éclairée du Premier Ministre, M. Forbes Burnham, a rapidement ramené la paix et le calme dans le pays. Une démocratie consultative a été mise en place. La stabilité politique qui en a résulté a fait l'unité du peuple guyanais qui a pu ainsi se consacrer à l'édification pacifique de la nation. Depuis la fin de 1964, de grands progrès ont été réalisés dans la voie du développement économique et du bien-être du peuple.

63. Tous ceux qui visitent la Guyane ne peuvent manquer d'être impressionnés par le naturel aimable et pacifique de ses habitants et la richesse du pays. Grâce à l'énergie du peuple guyanais, que l'indépendance a pleinement libérée, l'avenir s'annonce brillant. Les efforts du peuple guyanais visent à faire de la Guyane une terre d'abondance, ce qui contribuera sans nul doute à la paix et à la prospérité de la communauté internationale. La politique du Gouvernement guyanais, qui est une politique de paix dans le domaine international et de développement économique et de justice sociale pour le peuple, garantit que ces objectifs seront atteints.

64. Par la déclaration officielle du 4 juin 1966 faite par le Premier Ministre, M. Burnham [S/7349], le Gouvernement guyanais a solennellement accepté les obligations de la Charte des Nations Unies. La délé-



believes that Guyana is able and willing to carry out these obligations. The United Nations will be further strengthened by the admission of Guyana and by its contribution to the work of the Organization. We are also confident that whatever problems Guyana may have inherited from the colonial days between itself and its equally peace loving neighbours will be satisfactorily and amicably settled by peaceful means. My delegation looks forward to close co-operation with the Guyanese delegation in the joint effort to uphold the purposes and principles of the United Nations.

65. For these reasons, Mr. President, my delegation wishes to express its appreciation to the six delegations, including your own, for their initiative in sponsoring the draft resolution now before us. My delegation will vote in favour of the draft resolution.

66. Before concluding, may I convey once again on behalf of the Chinese Government and people, as I did before at the independence ceremony in Georgetown, the heartiest congratulations and the best wishes for success and prosperity to the Government and people of Guyana.

67. Mr. KIRONDE (Uganda): It is with a sense of honour and satisfaction that I associate myself and my colleagues of Argentina, New Zealand, Nigeria, the United Kingdom and Uruguay in co-sponsoring this draft resolution proposing to recommend the admission of Guyana to the United Nations. The pleasure is all the greater in the case of my delegation, since, if I may add, the new Member State is a sister Commonwealth country and, indeed, a new Commonwealth country which is the only one of the continent of South America. I am personally gratified, having visited Guyana on more than one occasion. The last visit will ever remain indelibly imprinted in my memory. This was the culminating point which marked yet another successful onslaught against the bastion of imperialism, when Guyana celebrated its independence.

68. My delegation is irrevocably wedded to a policy of working towards the liquidation of colonialism in all its forms and manifestations, and we trust that the people of Guyana, newly emancipated from the yoke of colonialism, will instil new vigour and experience in the great struggle for the attainment of human freedom, self-determination and of the principles enshrined in the United Nations Charter.

69. As we recommend the application of Guyana for membership in this Organization, we cannot help but think of other countries which are still suffering under the colonial yoke and whose peoples are deprived of even the basic human freedoms. The Guyanese people have managed to overcome many odds, and we hope that Guyana will set an example to the world as a confluence of many races and cultures—for its population encompasses peoples from all continents represented in this international Organization. Indeed,

gation chinoise est fermement convaincue que la Guyane est capable et désireuse de s'acquitter de ces obligations. L'Organisation des Nations Unies sera renforcée par l'admission de la Guyane et par la contribution que celle-ci apportera à ses travaux. Elle est également convaincue que tous les problèmes que la Guyane a hérités de l'époque coloniale en ce qui concerne ses rapports avec les pays voisins, eux aussi pacifiques, seront réglés à l'amiable, d'une manière satisfaisante et par des moyens pacifiques. Ma délégation compte coopérer étroitement avec la délégation guyanaise à l'œuvre de soutien commune des buts et des principes des Nations Unies.

65. Voilà pourquoi, Monsieur le Président, la délégation chinoise exprime sa gratitude aux six délégations, dont la vôtre, qui ont pris l'initiative de présenter le projet de résolution dont le Conseil est saisi. Ma délégation votera pour ce projet de résolution.

66. Avant de terminer, permettez-moi encore une fois, au nom du Gouvernement et du peuple chinois de féliciter comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire lors des cérémonies de l'indépendance à Georgetown, le Gouvernement et le peuple guyanais et de leur adresser nos meilleurs vœux de succès et de prospérité.

67. M. KIRONDE (Ouganda) [traduit de l'anglais]: C'est un honneur et un plaisir pour moi de m'associer à mes collègues de l'Argentine, de la Nouvelle-Zélande, du Nigéria, du Royaume-Uni et de l'Uruguay pour présenter le projet de résolution dont le Conseil est saisi et qui tend à recommander l'admission de la Guyane comme Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies. Le plaisir est d'autant plus grand pour ma délégation que, si je puis me permettre d'ajouter ceci, le nouvel Etat Membre est un pays frère qui appartient au Commonwealth, le seul, en fait, de l'Amérique du Sud. Je m'en réjouis d'autant plus que j'ai visité la Guyane à plusieurs reprises. Le souvenir de ma dernière visite restera gravé à jamais dans ma mémoire: c'était à un moment qui marquait une nouvelle victoire dans l'assaut mené contre le bastion de l'impérialisme, au moment où la Guyane célébrait son indépendance.

68. Ma délégation s'est irrévocablement engagée à poursuivre une politique visant à la liquidation du colonialisme sous toutes ses formes et ses manifestations, et nous sommes convaincus que le peuple guyanais qui vient de se libérer du joug colonialiste apportera une vigueur et une expérience nouvelles à la grande lutte pour la liberté de l'homme, pour l'autodétermination et pour l'application des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

69. En recommandant l'admission de la Guyane comme Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies, nous ne pouvons nous empêcher de penser aux autres pays qui souffrent encore sous le joug colonial et dont les peuples sont privés des libertés humaines fondamentales. Le peuple guyanais a réussi à surmonter de nombreux obstacles et nous espérons que la Guyane servira d'exemple au monde comme point de rencontre d'un grand nombre de races et de civilisations puisque sa population se compose de

Guyana might well be called a miniature United Nations.

70. My delegation is convinced that Guyana, a land of waters, a land which is rich in natural resources, a land whose leaders and people are determined to develop its wealth, will have a very successful future and will indeed be a useful Member of this international Organization.

71. It is with a great deal of gratification and confidence that the Uganda delegation welcomes the new State of Guyana and co-sponsors the draft resolution before the Council; and it is our hope that the Members will unanimously adopt it.

72. Mr. TARABANOV (Bulgaria) (translated from French): Today we are witnessing an important event: a new State, Guyana—which won its independence and sovereignty by breaking the bonds of colonial subjugation—has applied for admission to the family of the United Nations. The delegation of the People's Republic of Bulgaria, following instructions from its Government, will vote for adoption of the draft resolution on the admission of Guyana to the United Nations. This new recruit—for we have no doubt that the admission of Guyana will be approved—will mark a new victory, yet another victory over colonialism, a fresh triumph for the liberation of peoples from the colonial yoke imposed by the colonialists throughout the various stages of their historical development.

73. The Bulgarian people, who struggled for centuries against foreign domination, and the People's Republic of Bulgaria—which since its appearance on the stage of history has maintained a consistent policy of peaceful coexistence, and whose principal goals include that of assisting as far as it is able the peoples still under foreign colonial domination to break their chains and assert themselves as independent sovereign countries—hail the appearance of the new State of Guyana on the international political scene, and are delighted that it is joining the family of United Nations Members. This event will mark a new advance towards the final liquidation of colonialism.

74. The people of Guyana have waged a long and courageous struggle to win their national independence and assert their sovereignty. On several occasions during the past two decades, the attention of the entire world has been focused on events occurring in this country where the people, fighting for national liberation, have been the victim of the tactics of colonial oppression and repression.

75. We cannot help but point out at this juncture that while the people of Guyana were struggling to obtain independence for themselves and their country, certain Powers, first and foremost the administering Power, did everything they could to block the liberation of the country and to delay implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples.

peuples de tous les continents représentés dans l'Organisation internationale. La Guyane peut, en vérité, être considérée comme le microcosme des Nations Unies.

70. La délégation ougandaise est convaincue que la Guyane, pays de rivières, riche en ressources naturelles que ses dirigeants et son peuple sont résolus à mettre en valeur, a un brillant avenir et contribuera utilement aux travaux de l'Organisation.

71. C'est avec beaucoup de confiance et de satisfaction que la délégation de l'Ouganda souhaite la bienvenue au nouvel Etat de Guyane et présente le projet de résolution dont le Conseil est saisi, avec l'espoir qu'il sera adopté à l'unanimité.

72. M. TARABANOV (Bulgarie): Nous sommes aujourd'hui témoins d'un événement important: un nouvel Etat, la Guyane, qui a conquis son indépendance et sa souveraineté en rompant les chaînes du joug colonial, a demandé son admission dans la famille des Nations Unies. La délégation de la République populaire de Bulgarie, sur instructions de son gouvernement, votera pour l'adoption du projet de résolution concernant l'admission de la Guyane à l'ONU. Cette nouvelle recrue — car nous ne doutons pas que l'admission de la Guyane sera adoptée — représentera une nouvelle victoire, une victoire de plus sur le colonialisme, un nouveau triomphe de la libération des peuples du joug colonial qui a été imposé par les colonialistes aux différents stades de leur développement historique.

73. Le peuple bulgare, qui a lutté pendant de longs siècles contre la domination étrangère, et la République populaire de Bulgarie qui, depuis son apparition sur la scène historique, mène une politique constante de coexistence pacifique et dont l'un des buts principaux est d'aider, dans les limites de ses possibilités, les peuples se trouvant encore sous domination coloniale étrangère à rompre leurs chaînes et à s'affirmer en tant que pays indépendants et souverains, ont salué l'apparition du nouvel Etat de la Guyane sur la scène politique internationale et sont très heureux qu'il entre dans la famille des Membres de l'Organisation des Nations Unies. Cela sera une nouvelle étape vers la liquidation définitive du colonialisme.

74. Le peuple de la Guyane a mené une longue et courageuse lutte pour son indépendance nationale, pour affirmer sa souveraineté. Durant les deux dernières décennies, l'attention du monde entier a été concentrée à plusieurs reprises sur les événements se déroulant dans ce pays dont le peuple en lutte pour sa libération nationale a été la victime des manœuvres de l'oppression et de la répression colonialistes.

75. Nous ne pouvons pas nous empêcher de noter en ce moment qu'alors que le peuple de la Guyane luttait pour obtenir son indépendance et celle de son pays, certaines puissances, et en premier lieu la Puissance administrante, mettaient tout en œuvre pour empêcher la libération de ce pays, pour retarder la mise en application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.



76. In his statement the representative of the United Kingdom expressed his delegation's satisfaction and joy at seeing the people of Guyana attain independence. The United Kingdom is one of the authors of the draft resolution for the admission of Guyana to the United Nations. We are, I must say, the first to rejoice at this attitude on the part of a colonial Power, an administering Power. We should have liked the same thing to happen in the case of Southern Rhodesia, to which the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples applies, and concerning which numerous resolutions have been adopted by the Security Council, the General Assembly and the Committee of Twenty-four.

77. We are obliged to point out that in the light of these two examples—Guyana and Southern Rhodesia—it is perfectly clear that colonial Powers and colonialists only relinquish their prey when the struggle of peoples and world opinion obliges them to do so. The case of Guyana is especially significant. In spite of all difficulties, in spite of all opposition, the people of Guyana have just won their national independence and sovereignty.

78. The delegation of the People's Republic of Bulgaria assures the people of Guyana of its active sympathy, and trusts that it will be able to put its house in order as rapidly as possible, to rid itself of the pernicious interference and the vestiges of colonialism, so as to be able to advance freely along the road to national reconstruction and well-being.

79. Mr. SEYDOUX (France) (translated from French): Guyana entered on an important stage in its history when it attained independence on 26 May 1966 in circumstances which leave no doubt as to the feelings of its people. Today, this newly independent State reaches the end of a course of evolution which has seen difficult times. The Security Council, which is benefiting from the presence of the representative of Venezuela, cannot help but be gratified to note that with the assistance of the United Kingdom—which until yesterday controlled the political destiny of the Territory then called British Guiana—numerous difficulties have been overcome. Some of these may have delayed the attainment of independence, but they have not affected the process to which we are called upon today to give our blessing by taking a decision on the application for admission to the United Nations submitted by the Prime Minister of Guyana.

80. The French delegation is happy to be able to cast its vote in favour of this application. We do not doubt that the General Assembly will in the near future accept Guyana as a Member of our Organization. Without awaiting that event, we should like to express our very sincere wishes for the prosperity of this new country, and our hope that its people, who are undoubtedly aware of the responsibilities which independence brings in its train, will embrace their new future with confidence.

81. Mr. GOLDBERG (United States of America): As the representative of my country, I take special pleasure in joining my colleagues on the Security Council in voting to recommend the admission of

76. Dans son intervention, le représentant du Royaume-Uni a exprimé la satisfaction et la joie de sa délégation de voir le peuple de la Guyane accéder à l'indépendance. Le Royaume-Uni est l'un des auteurs du projet de résolution recommandant l'admission de la Guyane à l'ONU. Nous sommes, je dois le dire, les premiers à nous réjouir de cet état d'esprit chez une puissance coloniale, une puissance administrante. Nous aurions souhaité qu'il en fût en même pour la Rhodésie du Sud à laquelle s'applique la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et au sujet de laquelle de nombreuses résolutions ont été adoptées aussi bien par le Conseil de sécurité que par l'Assemblée générale et le Comité des Vingt-Quatre.

77. Il faut noter qu'à la lumière de ces deux exemples — la Guyane et la Rhodésie du Sud — il apparaît clairement que les puissances coloniales et les colonialistes ne lâchent prise que lorsque la lutte des peuples et l'opinion internationale les obligent à le faire. Le cas de la Guyane est particulièrement significatif. Malgré toutes les difficultés, malgré toutes les oppositions, le peuple de la Guyane vient de conquérir son indépendance nationale, sa souveraineté.

78. Assurant le peuple de la Guyane de sa sympathie agissante, la délégation de la République populaire de Bulgarie lui souhaite d'être en mesure de redresser le plus vite possible la situation dans le pays, de se débarrasser des interférences néfastes et des résidus du colonialisme, afin de pouvoir avancer librement sur la voie de la reconstruction nationale et du bien-être.

79. M. SEYDOUX (France): La Guyane a franchi une étape importante de son histoire en accédant à l'indépendance le 26 mai 1966 dans des conditions qui ne permettent pas de douter des sentiments de sa population. Aujourd'hui, ce nouvel Etat indépendant arrive aux termes d'une évolution qui connut des heures difficiles. Le Conseil de sécurité, qui bénéficie de la présence du représentant du Venezuela, ne peut que se féliciter de constater qu'avec l'aide de la Grande-Bretagne, encore hier responsable du destin politique du territoire que l'on appelait alors la Guyane britannique, nombre de difficultés ont été surmontées. Si certaines d'entre elles ont pu retarder le moment de l'indépendance, elles n'ont pas cependant compromis l'œuvre qu'il nous est demandé aujourd'hui de consacrer en nous prononçant sur la demande d'admission à l'ONU présentée par le Premier Ministre de la Guyane.

80. La délégation française se réjouit de pouvoir se prononcer en faveur de cette demande. Nous ne doutons pas que l'Assemblée générale fera prochainement de la Guyane un Membre de l'Organisation. Sans attendre ce jour, nous formons des vœux très sincères pour la prospérité de ce nouveau pays, et pour que ses habitants, conscients — nous n'en doutons pas — des responsabilités que leur apporte l'indépendance, envisagent avec confiance leur nouveau destin.

81. M. GOLDBERG (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: J'ai le très grand plaisir, au nom de mon pays, de m'associer à mes collègues du Conseil de sécurité pour recommander l'admission du nouvel

the newly independent State of Guyana to membership in the United Nations. Guyana last month became the twenty-fifth independent nation in this hemisphere, and we were indeed happy to welcome it as a sovereign State and as a good neighbour, and we were privileged to participate in the independence celebration in Georgetown on 26 May.

82. We believe Guyana enters the family of nations equipped with institutions to serve it well. We congratulate both Guyana and the United Kingdom for the essentially peaceful way and the careful and deliberate planning that prepared the way for independence, despite many difficulties and obstacles.

83. Perhaps we ought to take note that Guyana is the twenty-fifth British dependent territory to be granted independence after the Second World War. Guyana's 650,000 people enjoy universal suffrage, have an 86 per cent literacy rate and a gross national product that has been growing at the rate of 8 per cent per year. With a seven-year development programme under way, with assistance from the United Nations and the specialized agencies, and with the United Kingdom, Canada, the United States and other countries interested in Guyana's welfare, I am sure that the future will show even further progress, with the broadening of the agricultural base and increasing industrial production.

84. It is appropriate on this happy occasion to recall the significant role the United Nations has played in Guyana's progress towards independence. We can all be proud of the economic and social assistance which United Nations agencies, under the leadership of our distinguished Secretary-General and the Directors-General of the agencies, such as the World Bank, the Special Fund, UNESCO, FAO and WHO, have given and will continue to give the new nation.

85. We welcome Guyana into the United Nations mindful of the fact that its Government, as has been mentioned by other colleagues, in the initial Throne speech delivered on Independence Day, 26 May, endorsed the principles of the Charter of the United Nations and expressed its intention to maintain good relations with all nations that support those principles. In this "land of waters", where hospitality is legendary—hospitality which many of us have enjoyed—the need to bring to fruition the new nation's motto of "One people, one nation and one destiny" is foremost in the minds of its talented leaders, and we all wish them well in the task ahead.

86. It is appropriate also at this time to note the completion, under the Agreement between the Governments of the United Kingdom and Venezuela concerning the frontier of Guyana and Venezuela, of negotiations to establish a mixed commission with the task of seeking satisfactory solutions for the practical settlement of this controversy. The negotiations which led up to this Agreement and the spirit which motivated the parties are in the highest tradition of the United Nations and in keeping with the provisions of the Charter.

Etat indépendant de Guyane à l'Organisation des Nations Unies. Depuis le mois dernier, la Guyane est le vingt-cinquième pays indépendant du continent américain; nous avons été réellement heureux de l'accueillir alors comme Etat souverain et voisin, et avons eu le privilège d'assister aux fêtes de l'indépendance qui se sont déroulées le 26 mai à Georgetown.

82. Nous avons la conviction que la Guyane entre dans la famille des Nations dotée d'institutions qui la serviront fidèlement. Nous la félicitons ainsi que le Royaume-Uni, de la manière essentiellement pacifique dont elle a accédé à l'indépendance et de la planification attentive et minutieuse qui l'a préparée malgré bien des obstacles et des difficultés.

83. Peut-être devrions-nous noter que la Guyane est le vingt-cinquième territoire sous la dépendance britannique qui a accédé à l'indépendance depuis la Seconde Guerre mondiale. Ses 650 000 habitants jouissent du suffrage universel; le taux d'alphabétisation du pays est de 86 p. 100, et le produit national brut augmente de 8 p. 100 par an. Grâce à la mise en train d'un programme de développement, de sept ans, avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, et celle du Royaume-Uni, du Canada, des Etats-Unis et de bien d'autres pays qui s'intéressent au bien-être de la Guyane, je suis convaincu que les progrès seront encore plus grands dans l'avenir en raison de la diversification de l'agriculture et de l'augmentation de la production industrielle.

84. Il est bon de rappeler, à cette heureuse occasion, le rôle important que l'Organisation des Nations Unies a joué dans l'évolution de la Guyane vers l'indépendance. Nous pouvons tous être fiers de l'aide économique et sociale que les institutions de l'ONU, sous la direction du Secrétaire général et des directeurs généraux des institutions spécialisées, telles que la Banque internationale, le Fonds spécial, l'UNESCO, la FAO et l'OMS, ont accordée et continueront d'accorder au nouvel Etat.

85. Nous souhaitons la bienvenue à la Guyane à l'ONU, rappelant que son gouvernement, comme d'autres représentants l'ont déjà signalé, a fait siens dans le premier discours du trône prononcé le jour de l'indépendance, le 26 mai, les principes de la Charte des Nations Unies et a manifesté l'intention d'entretenir de bons rapports avec tous les pays qui soutiennent ces principes. Dans ce "pays de rivières" à l'hospitalité légendaire, une hospitalité que nombre d'entre nous ont eu l'occasion d'apprécier, le principal souci des hommes qui le dirigent avec tant de compétence est de mettre en pratique la nouvelle devise de l'Etat: "un peuple, une nation, un destin". Nos meilleurs vœux les accompagnent dans leur tâche.

86. Il est également bon de noter ici la conclusion, par un accord entre les Gouvernements du Royaume-Uni et du Venezuela relatif à la frontière guyano-vénézuélienne, des négociations entreprises en vue de créer une commission mixte qui aura pour tâche de rechercher des solutions pratiques satisfaisantes au différend. Les négociations qui ont abouti à cet accord et l'esprit dont les deux parties étaient animées sont dans la meilleure tradition des Nations Unies et conformes aux dispositions de la Charte.

87. I cannot conclude without conveying, on behalf of the United States, our sincere congratulations to the distinguished Prime Minister of Guyana, Mr. Forbes Burnham, whom I personally am proud to claim as a long-time friend.

88. The United States welcomes the application of Guyana and looks forward to close association with its representatives here. We shall gladly support the draft resolution submitted today by Argentina, New Zealand, Nigeria, Uganda, the United Kingdom and Uruguay.

89. The PRESIDENT: As there are no further members of the Council wishing to speak at this stage, I shall now call on the representative of Venezuela. There are still three other members of the Council who desire to speak after the representative of Venezuela has spoken.

90. Mr. ZULOAGA (Venezuela) (translated from Spanish): I should like to express our gratitude to the President and the other members of the Security Council for affording the Venezuelan delegation the opportunity to attend this meeting. We also wish to offer our special thanks to the representatives of Japan, Argentina, the Republic of China and the United States, who were kind enough in their statements to mention the dispute between Venezuela and the United Kingdom, as also the discussions which were undertaken within the United Nations and which culminated in the Agreement signed at Geneva on 17 February, 1966.<sup>2/</sup>

91. The people and Government of Venezuela have welcomed Guyana's attainment of independence with great satisfaction and are confident that the bonds of friendship and co-operation established from the outset between these two neighbouring countries will grow stronger and stronger. Venezuela shares with Guyana not only a geographical situation but also a colonial past and a varied ethnic composition which, we are sure, will contribute in Guyana, as it did in Venezuela, to the development of a vigorous nation.

92. The Government and delegation of Venezuela wish to express their pleasure at the forthcoming admission of Guyana to the United Nations. We consider that this event is of special significance in that, even before Guyana attained independence, the United Nations helped to steer the frontier dispute between Venezuela and the United Kingdom, in which the new State, too, is involved, into peaceful and friendly channels.

93. In fact, in fulfilment of the agreement set forth in the statement made by the Chairman of the Special Political Committee on 16 November 1962,<sup>2/</sup> discussions were held between Venezuela and the United Kingdom, with representatives present of the Government of what was then British Guiana. These conversations led to the approval of the Agreement signed in Geneva on 17 February 1966 which es-

<sup>2/</sup> See document A/6325.

<sup>3/</sup> See Official Records of the General Assembly, Seventeenth Session, Annexes, agenda item 88, document A/5313.

87. Je ne peux conclure sans avoir exprimé au nom des Etats-Unis, mes sincères félicitations au Premier Ministre de la Guyane, M. Forbes Burnham, dont je suis fier de pouvoir dire qu'il est un ami de longue date.

88. Les Etats-Unis accueillent avec plaisir la demande d'admission de la Guyane et espèrent s'associer étroitement aux travaux des représentants de ce pays. Nous sommes heureux d'appuyer le projet de résolution présenté aujourd'hui par l'Argentine, le Nigeria, la Nouvelle-Zélande, l'Ouganda, le Royaume-Uni et l'Uruguay.

89. Le PRESIDENT: Aucun autre membre du Conseil ne désirant faire maintenant de déclaration, je donne la parole au représentant du Venezuela, en rappelant que trois autres membres du Conseil ont exprimé le désir de prendre également la parole après l'intervention de ce représentant.

90. M. ZULOAGA (Venezuela) [traduit de l'espagnol]: Je tiens à dire au Président et aux autres membres du Conseil combien la délégation du Venezuela est reconnaissante au Conseil de lui avoir permis d'assister à la présente séance. Nous tenons à remercier tout particulièrement les représentants du Japon, de l'Argentine, de la Chine et des Etats-Unis, qui ont rappelé dans leur interventions le différend qui existe entre le Venezuela et le Royaume-Uni, ainsi que les entretiens qui ont commencé à l'ONU et qui ont abouti à l'accord signé à Genève le 17 février 1966<sup>2/</sup>.

91. Le peuple et le Gouvernement du Venezuela ont accueilli avec la plus vive satisfaction l'accession à l'indépendance de la Guyane et espèrent que les liens d'amitié et de coopération, qui se sont immédiatement créés avec ce pays voisin, se renforceront sans cesse. Nous avons en commun non seulement une situation géographique, mais aussi un passé colonial et une composition ethnique variée, qui, nous en sommes certains, contribuera en Guyane, comme cela a été le cas au Venezuela, au développement d'une nation pleine de vigueur.

92. Le Gouvernement et la délégation du Venezuela tiennent à exprimer le plaisir qu'ils éprouvent à l'idée que la Guyane entrera sous peu dans l'Organisation. A notre sens, cet événement revêt une signification particulière car, avant même que la Guyane accède à l'indépendance, l'Organisation des Nations Unies a contribué efficacement à faciliter le règlement pacifique et amical du différend de frontières opposant le Venezuela au Royaume-Uni, différend auquel est maintenant partie le nouvel Etat.

93. En application de l'accord mentionné dans la déclaration que le Président de la Commission politique spéciale a faite le 16 novembre 1962,<sup>2/</sup> des entretiens ont en fait eu lieu entre le Venezuela et le Royaume-Uni, avec la participation du gouvernement de ce qui était alors la Guyane britannique; ces entretiens ont abouti à l'accord signé à Genève le 17 février 1966 où est définie la procédure que les parties

<sup>2/</sup> Voir document A/6325.

<sup>3/</sup> Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-septième session, Annexes, point 88 de l'ordre du jour, document A/5313.

tablishes the procedures which the parties must follow for the peaceful settlement of the controversy.

94. The delegation of Venezuela wishes to emphasize that article V of that Agreement decrees that no acts or activities taking place while the Agreement is in force shall affect the rights of the parties, unless they so expressly agree.

95. Venezuela therefore wishes to place on record the fact that neither its support of the application of Guyana for admission to the United Nations nor the entry of that new nation, when it does come about, shall be interpreted as a renunciation or diminution of Venezuela's rights of sovereignty over the territory situated on the left bank of the river Essequibo or as any form of recognition of the so-called Arbitral Award of Paris of 1899<sup>4</sup> regarding the frontier between Venezuela and British Guiana, concerning which we expressed appropriate reservations when we recognized the new State.

96. In making this statement the delegation of Venezuela wishes only to reaffirm Venezuela's rights and in no way desires to initiate a discussion of the substance of the dispute in the Security Council. Such discussions must be carried out, as indeed is being done, along the lines established by mutual consent in the afore-mentioned agreement of Geneva.

97. Mr. EL-FARRA (Jordan): It gives my delegation great satisfaction and pleasure to welcome the independent State of Guyana and to support its admission as a new Member of the family of nations.

98. Like other States from Asia, Africa and Latin America, Guyana completed its march towards independence and sovereignty and brought about the end of foreign rule. Today, Guyana is with us with a new flag and a new Government and with determination to work for its development and progress in an atmosphere of stability, peace and co-operation. We feel certain that all Members of the United Nations are proud to see Guyana acquire its proper place in the family of nations, for the United Nations has played an effective and constructive role to bring about this result. This is the spirit of the day, the spirit of a new movement and a new awakening of peoples; the spirit motivating the struggle in many areas to put an end to domination and exploitation and all forms of aggression. It is this spirit prevailing in a rapidly changing world which brings the United Nations closer to universality every day.

99. My delegation notes with satisfaction the statement just made by the representative of Venezuela regarding the frontier controversy with Guyana. We are familiar with the fact that Venezuela, despite the existence of frontier controversy with Guyana, was one of the first to support the aspirations of the people of Guyana. Venezuela was one of the first to demand the complete evacuation from Guyana of the United Kingdom forces. It also was among the first

doivent suivre pour résoudre le différend de manière pacifique.

94. La délégation du Venezuela tient à souligner que l'article V de cet accord stipule qu'aucun fait survenant tant que l'Accord est en vigueur ne saurait affecter les droits des parties, à moins que celles-ci ne l'acceptent expressément.

95. En conséquence, le Venezuela déclare formellement que ni l'appui qu'il donne à la demande d'admission de la Guyane à l'Organisation des Nations Unies, ni l'admission de ce pays lorsqu'elle aura lieu ne sauraient impliquer de la part du Venezuela un renoncement partiel ou complet aux droits de souveraineté qu'il a sur le territoire situé sur la rive gauche du fleuve Essequibo, ni une reconnaissance quelconque de la prétendue sentence arbitrale rendue à Paris en 1899<sup>4</sup>, au sujet de la frontière entre le Venezuela et la Guyane britannique, à propos de laquelle le Venezuela a formulé les réserves qu'il a jugé opportunes au moment où il a reconnu le nouvel Etat.

96. En faisant la présente déclaration, la délégation vénézuélienne souhaite uniquement réaffirmer les droits du Venezuela; elle ne cherche en aucune manière à engager une discussion de fond devant le Conseil de sécurité, étant donné que la question doit être abordée — et elle l'est effectivement en ce moment — selon la procédure établie par consentement mutuel dans l'accord de Genève que j'ai déjà cité.

97. M. EL-FARRA (Jordanie) [traduit de l'anglais]: Ma délégation a la grande satisfaction et le grand plaisir de saluer le nouvel Etat indépendant de la Guyane et d'appuyer sa demande d'admission au sein de notre famille des nations.

98. Comme d'autres Etats d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, la Guyane a achevé sa marche vers l'indépendance et la souveraineté et mis fin à la loi de l'étranger. Aujourd'hui, la Guyane est parmi nous avec un nouveau drapeau et un nouveau gouvernement et prête à œuvrer pour son propre développement et son progrès dans une atmosphère de stabilité, de paix et de coopération. Nous sommes certains que tous les Membres de l'Organisation sont fiers de voir la Guyane prendre la place qui lui revient parmi nous, car l'Organisation des Nations Unies a contribué par son rôle efficace et constructif à ce résultat. Tel est l'esprit du temps présent, l'esprit d'un nouveau mouvement et d'un nouveau réveil des peuples, l'esprit qui fait que dans de nombreuses régions on lutte pour mettre fin à la domination et à l'exploitation et à toutes les formes d'agression. C'est l'esprit qui prévaut dans un monde en évolution rapide et qui rapproche chaque jour l'Organisation de l'universalité.

99. Ma délégation prend note avec satisfaction de la déclaration que vient de faire le représentant du Venezuela touchant la controverse relative à sa frontière avec la Guyane. Nous savons que le Venezuela, malgré cette controverse, a été l'un des premiers à appuyer les aspirations du peuple guyanais. Le Venezuela a été l'un des premiers à demander que les forces du Royaume-Uni soient évacuées de la Guyane. C'est lui aussi qui, le premier, a salué l'indé-

<sup>4</sup>/ See British and Foreign State Papers, 1899-1900 (London, His Majesty's Stationery Office, 1903), p. 160.

<sup>4</sup>/ Voir British and Foreign State Papers, 1899-1900, Londres, His Majesty's Stationery Office, 1903, p. 160.

to welcome Guyana's independence and to greet the admission of the new nation to the United Nations. This attitude is but a reflection of the great wisdom and statesmanship of Latin America.

100. On the question of the frontier controversy between the two neighbouring States, we know that on 17 February 1966 an agreement was reached in Geneva, to seek an amicable and peaceful settlement. The agreement specified steps to be taken towards that end. We are certain that both Venezuela and Guyana, guided by their own great traditions and values, and in a spirit of togetherness and understanding, will find a just and equitable solution to the said controversy.

101. The Prime Minister of Guyana, Mr. Forbes Burnham, has already stressed in his declaration dated 4 June 1966 that the Government of Guyana accepts the obligations contained in the United Nations Charter and undertakes to fulfil them. Guyana, as a peace-loving State, is willing and, we feel, able to carry out those obligations. It qualifies for membership, and my delegation is happy to lend its support to the draft resolution recommending the admission of Guyana to the United Nations.

102. Mr. MOROZOV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): Today the Security Council has before it Guyana's application for admission to membership in the United Nations. This application reflects Guyana's desire to assume and fulfil the international responsibilities connected with membership in the United Nations and laid down in the Charter.

103. The declaration of Guyanese independence on 26 May 1966 was a major result of many years of stubborn struggle on the part of the Guyanese people for freedom and independence from colonial domination. After experiencing all the hardships of British colonial domination for a century and a half, the people of Guyana have finally won their independence. The emergence of an independent Guyana is an important stage in the Guyanese people's struggle for the independence and sovereignty of their country. The flag of independence is now flying over Guyana, and it is no longer British.

104. The USSR Government welcomed the birth of the new, independent State of Guyana. On the occasion of this major event in the life of the Guyanese people on 24 May 1966, Mr. Alexei Nikolaevich Kosygin, Chairman of the Council of Ministers of the USSR, sent a cable to the Prime Minister of Guyana on behalf of the Government and peoples of our country, conveying their congratulations and wishing the Guyanese people success in strengthening the political and economic independence of their country. At the same time, the USSR Government announced its recognition of Guyana as an independent and sovereign State and expressed its readiness to establish diplomatic relations.

pendance de la Guyane et a accueilli favorablement l'admission d'une nouvelle nation au sein de l'Organisation des Nations Unies. Cette attitude n'est que l'expression de la grande sagesse et de la science de la politique qui caractérisent l'Amérique latine.

100. En ce qui concerne le différend qui les oppose nous savons que le 17 février 1966 à Genève, ces deux Etats sont parvenus à un accord en vue de résoudre ce différend à l'amiable et de façon pacifique. Cet accord a précisé les mesures qu'ils devront prendre à cette fin. Nous sommes sûrs que le Venezuela et la Guyane, guidés par leurs grandes traditions et valeurs, et dans un esprit de compréhension et de bon voisinage, trouveront une solution juste et équitable.

101. M. Forbes Burnham, premier ministre de la Guyane, a déjà souligné dans sa déclaration du 4 juin 1966 que le Gouvernement guyanais acceptait les obligations découlant de la Charte des Nations Unies et qu'il s'engageait à les respecter. La Guyane, Etat épris de paix, est désireuse et capable, croyons-nous aussi, de s'acquitter de ces obligations. Elle possède les qualités requises pour être admise à l'Organisation des Nations Unies et ma délégation est heureuse de pouvoir appuyer le projet de résolution recommandant l'admission de la Guyane à l'Organisation des Nations Unies.

102. M. MOROZOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Le Conseil est saisi de la demande d'admission de la Guyane à l'Organisation des Nations Unies. Cette demande exprime, de la part de la Guyane, le désir d'assumer les obligations internationales liées à la qualité de Membre de l'Organisation et définies dans la Charte, et de s'acquitter de ces obligations.

103. La proclamation, le 26 mai dernier, de l'indépendance de la Guyane, est l'aboutissement de la lutte prolongée et opiniâtre des Guyanais pour la liberté et l'indépendance contre la domination coloniale. Le peuple de la Guyane qui, pendant un siècle et demi, a vécu sous le lourd joug des colonialistes britanniques, a enfin conquis son indépendance. La lutte du peuple guyanais pour l'indépendance et la souveraineté de sa patrie s'achève aujourd'hui par l'apparition d'une nouvelle nation, la Guyane indépendante. Aujourd'hui, sur la Guyane, flotte le drapeau de l'indépendance, et le régime britannique a pris fin.

104. Le Gouvernement soviétique se félicite de l'avènement du nouvel Etat indépendant de Guyane. A l'occasion de cet important événement dans la vie du peuple guyanais, le Président du Conseil des Ministres de l'URSS, M. Alexis Kossyguine, a adressé le 24 mai 1966 au Premier Ministre de la Guyane un télégramme dans lequel il transmettait au peuple guyanais les félicitations et les bons vœux du Gouvernement et des peuples de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et exprimait le souhait de voir le peuple de la Guyane renforcer encore l'indépendance politique et économique du pays. En même temps, le Gouvernement soviétique reconnaissait la Guyane en tant qu'Etat indépendant et souverain, et se déclarait disposé à établir avec elle des relations diplomatiques.

105. In accordance with its principle of upholding the right of colonial peoples to freedom and independent development, the USSR has consistently been on the side of the people of Guyana in their struggle against colonial domination and for national independence. In particular, the Soviet Union consistently and resolutely defended that people's right to freedom and self-determination in the United Nations and exposed the manoeuvres intended to prevent the Guyanese from achieving their right to independence.

106. We cannot but note that the young State will still have to overcome the burdensome consequences of the British colonists' prolonged domination. As we all know, the colonists, retreating under pressure from the peoples' liberation movement, are seeking to pile up obstacles in the way of speedy economic, political and social progress of the young countries which have cast off the colonial yoke. In Guyana, too, British colonialism has left the people of that country many hard problems in the economic and social spheres, problems and difficulties which are direct consequences and results of prolonged colonial domination.

107. Nor can the Security Council fail to direct its attention to another consequence of colonialism, namely, the continued presence of foreign troops and the maintenance of foreign bases of Guyanese territory.

108. We should like to express the hope that the Guyanese people, after the cruel struggle they waged to secure their right to national independence, will be able, with the support of the United Nations and of peace-loving countries, soon to put an end to all the consequences of colonialism and to achieve new successes in strengthening the political and economic independence of their country.

109. The USSR delegation will vote for the admission of Guyana to membership in the United Nations.

110. The PRESIDENT: I should now like to make a statement as representative of NEW ZEALAND.

111. I take a special personal pleasure in supporting the proposed recommendation to the General Assembly that Guyana, a fellow member of the Commonwealth, be admitted to membership of the United Nations. I was privileged, along with two others of my colleagues, to attend the moving ceremony some weeks ago when the flag of this new nation was unfurled at Georgetown, and am glad to take part in what I am sure will be a positive response by the Council to one of the first acts of the new State—an application to join this Organization.

112. The application is accompanied by a declaration expressing Guyana's acceptance of the obligations contained in the Charter and its solemn undertaking to fulfil those obligations. New Zealand

105. Conformément à sa position traditionnelle de soutien des droits des peuples coloniaux à la liberté et au développement autonomes, l'Union soviétique n'a cessé de se tenir aux côtés du peuple guyanais dans sa lutte contre la domination coloniale, pour l'indépendance nationale. En particulier, l'Union soviétique a toujours défendu, avec détermination et persévérance, au sein de l'Organisation des Nations Unies le droit légitime du peuple de ce pays à la liberté et à l'autodétermination, et elle a dénoncé les manoeuvres par lesquelles on voulait empêcher le peuple guyanais d'exercer son droit à l'indépendance.

106. Il est impossible de se dissimuler qu'il reste au jeune Etat à surmonter les pénibles conséquences d'une longue domination des colonialistes britanniques. On n'ignore pas que, reculant sous la poussée du mouvement d'émancipation des peuples, les colonialistes s'efforcent partout d'accumuler les obstacles sur la voie du progrès économique, social et politique rapide des jeunes pays qui ont secoué le joug du colonialisme. En Guyane aussi bien, le colonialisme britannique a laissé derrière lui des problèmes nombreux et difficiles à résoudre tant dans le domaine de l'économie que dans celui des relations sociales—problèmes et difficultés qui sont les conséquences directes et le fruit d'une longue domination coloniale.

107. Le Conseil ne peut également manquer de porter son attention sur cette prolongation du colonialisme qu'est le maintien de troupes et de bases étrangères sur le territoire de la Guyane.

108. Nous voudrions maintenant exprimer l'espoir que le peuple guyanais, après avoir conquis son droit à l'indépendance nationale à l'issue d'une lutte meurtrière, pourra, avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies et des peuples épris de paix, mettre fin à bref délai à toutes les séquelles du colonialisme et renforcer avec succès l'indépendance politique et économique de son pays.

109. La délégation soviétique votera en faveur de l'admission de la Guyane à l'Organisation des Nations Unies.

110. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je voudrais maintenant faire une déclaration en tant que représentant de la NOUVELLE-ZELANDE.

111. C'est pour moi un plaisir personnel tout particulier que d'appuyer la recommandation à l'Assemblée générale, tendant à ce que la Guyane, autre membre du Commonwealth, soit admise à l'Organisation des Nations Unies. J'ai eu le privilège, avec deux autres de mes collègues, d'assister à l'émouvante cérémonie qui a eu lieu voici quelques semaines et au cours de laquelle le drapeau de cette nouvelle nation a été déployé à Georgetown, et je suis heureux de participer à ce qui sera, j'en suis sûr, la réaction positive du Conseil à l'un des premiers actes de cette nouvelle nation, c'est-à-dire à sa demande d'admission parmi nous.

112. Cette demande s'accompagne d'une déclaration par laquelle la Guyane accepte les obligations découlant de la Charte et s'engage solennellement à s'en acquitter. La Nouvelle-Zélande est heureuse de cette



welcomes the declaration and is convinced that this will be a worthy new Member.

113. Guyana, as others have observed, is a study in diversity. It is a meeting place of influences from four continents. It is located in South America, a continent of States long independent which themselves draw inspiration from their rich heritage from many sources. It derives most of its people from Asia and Africa, but it draws many of its political traditions and institutional forms from Europe.

114. Guyana has encountered in the past and still faces formidable tasks in its nation-building. Political troubles and racial divisions that came with the movement towards independence held back its economic development. Much remains to be done in both identifying and developing the resources of the land. A great part of the budget must be spent on preventing the sea in front and the flood behind from invading the productive lowlands.

115. But there is solid basis for sober optimism. A significant start has been made in recent times in reducing animosities and moving towards the goal of welding six peoples into "one people, one nation". This young and vigorous people, sophisticated in its politics, is 90 per cent literate, enterprising and imaginative; it has given numerous indications of its capacity to rise to challenges; and now it has the means at its disposal to shape its own society and choose its own way.

116. May we perhaps take as symbol and as promise the incident which occurred recently in a coastal village in Guyana. Preparing a place for the flagpole of their new flag of independence, the village fathers dug a hole. As the spade went in, oil gushed out. Would that independence were always ushered in by such a happy omen. Perhaps El Dorado was more than a legend.

117. New Zealand joins with the other sponsors in commending to Council members the draft resolution before us recommending the admission to the United Nations of the land of many waters, Guyana.

118. Speaking as PRESIDENT, I call now on the representative of the United Kingdom, who has signified a desire to exercise his right of reply.

119. Lord CARADON (United Kingdom): I had asked for the right of reply to refer to speeches made by the representative of the Netherlands and the representative of Venezuela, but perhaps I might be permitted to take this occasion, on behalf of my country, to thank all those members of this Council whose representatives here have most graciously expressed their appreciation of the part played by my country in achieving the independence of Guyana. We greatly appreciate what they have said.

120. I regret that I cannot say the same about the speeches made by the representatives of Bulgaria and the Soviet Union, but I do not wish any discordant note to be made today. Therefore, I will content my-

déclaration et persuadée que la Guyane fera honneur à l'Organisation.

113. La Guyane, comme l'ont fait observer d'autres orateurs, est un exemple de diversité. C'est le carrefour d'influences venues de quatre continents. La Guyane est située en Amérique du Sud, continent composé d'Etats depuis longtemps indépendants et qui eux-mêmes ont tiré leur inspiration d'un riche héritage provenant de nombreuses sources. La plupart de ses habitants viennent d'Asie et d'Afrique mais la plupart de ses traditions politiques et de ses formes institutionnelles viennent d'Europe.

114. L'édification de la nation a mis dans le passé et met encore la Guyane devant des tâches considérables. Les désordres politiques et les divisions raciales qui accompagnaient le mouvement vers l'indépendance ont retardé son développement économique. Il reste beaucoup à faire pour identifier et mettre en valeur les ressources du pays. Une grande partie du budget doit être consacrée à la défense contre l'océan et contre l'inondation qui menacent les basses terres productives.

115. Mais il y a de solides raisons d'être optimiste. On a beaucoup fait ces derniers temps pour réduire les animosités et s'approcher du but qui consiste à faire de six peuples "un peuple, une nation". Ce peuple jeune et vigoureux, dont la politique est savante, est alphabète à 90 p. 100; il est entreprenant et plein d'imagination; il a montré à maintes reprises qu'il savait se mettre à la hauteur des difficultés; et désormais il possède les moyens de façonner sa propre société et choisir sa propre voie.

116. Nous pouvons peut-être considérer comme un symbole et comme une promesse l'incident qui s'est produit récemment dans un village côtier de la Guyane. Préparant la place où se dresserait le nouveau drapeau de l'indépendance, les membres de la municipalité creusaient le trou, lorsqu'un coup de pioche a fait jaillir du pétrole. Un tel signe de bon augure devrait toujours accompagner l'indépendance. L'Eldorado est peut-être plus qu'une simple légende.

117. La Nouvelle-Zélande se joint aux autres orateurs pour recommander aux membres du Conseil le projet de résolution tendant à ce que la Guyane, le pays de rivières, soit admise comme Membre de l'Organisation des Nations Unies.

118. En ma qualité de PRESIDENT, je donne la parole au représentant du Royaume-Uni qui désire exercer son droit de réponse.

119. Lord CARADON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: J'avais demandé à exercer mon droit de réponse à propos des déclarations faites par le représentant des Pays-Bas et le représentant du Venezuela, mais le Conseil me permettra peut-être de saisir cette occasion pour remercier, au nom de mon pays, les membres du Conseil dont les représentants se sont déclarés satisfaits de la façon dont le Royaume-Uni a contribué à l'indépendance de la Guyane. Nous leur en sommes très reconnaissants.

120. Je regrette de ne pouvoir en dire autant des discours des représentants de la Bulgarie et de l'Union soviétique, mais je ne voudrais pas jeter de note discordante aujourd'hui. Je me contenterai donc de dire

self with saying that I sincerely sympathize with the representative of Bulgaria and the representative of the Soviet Union being required to make such unsuitable and unpleasant speeches on what has otherwise been a very happy occasion.

121. I would then turn to the speech made by the representative of the Netherlands, who referred to the question of the frontier between Guyana and Surinam. My delegation is not in a position to speak for the Government of Guyana on this. However, as the representative of the Netherlands has said, the frontier between Guyana and Surinam was the subject of discussions before Guyana's independence, discussions in which the British Government took part.

122. In those discussions there was a frank exchange of views in which both sides reiterated their respective positions. There was at the same time unanimous agreement on the importance of cordial relations between Guyana and Surinam, and my delegation warmly endorses the hope expressed by the representative of the Netherlands that the further negotiations, which are to begin in London on 23 June between officials of the two Governments, will lead to a satisfactory solution in the near future.

123. I now turn to the speech which was made by the representative of Venezuela. May I warmly thank him for the courtesy with which he spoke and the tone of the speech which he addressed to us just now. I should like to say how gratified I was that the representative of Venezuela should have so cordially welcomed Guyana's independence. Members of the Council will of course be aware of the long-standing controversy resulting from the contention by the Government of Venezuela that the arbitral award of 1899 about the frontier between what was then British Guiana and Venezuela is null and void.

124. In referring to this controversy in his statement, the representative of Venezuela drew attention to the agreement reached in Geneva on 17 February 1966 between the Government of the United Kingdom, acting in consultation with the Government of British Guiana as it still was at that time, on the one hand, and the Government of Venezuela, on the other. My Government believes that this agreement, which looks towards the peaceful settlement of this controversy, is a heartening example of how controversies of this nature should be dealt with. I would simply recall that the agreement establishes a mixed commission with the task of seeking satisfactory solutions for the practical settlement of the controversy.

125. In the course of his statement the representative of Venezuela cited the first sentence of article V (2) of the Agreement as a prelude for his assertion that the support of the Government of Venezuela for Guyana's admission does not imply any renunciation or diminution of territorial rights claimed by Venezuela. Like the representative of Venezuela, I do not wish to enter into the substance of the issues which were involved in this controversy, nor do I intend to expound in detail the terms of the Agreement of 17 February 1966. I would simply

que je suis vraiment navré que le représentant de la Bulgarie et le représentant de l'Union soviétique aient été obligés de faire des discours aussi hors de propos et aussi déplaisants en une occasion qui aurait été sans cela très heureuse.

121. Je reviens maintenant au discours prononcé par le représentant des Pays-Bas, qui se référait à la question de la frontière entre la Guyane et le Surinam. Ma délégation n'est pas en mesure de parler pour le Gouvernement de la Guyane à ce propos. Cependant, comme l'a dit le représentant des Pays-Bas, cette question a fait l'objet de discussions avant l'indépendance de la Guyane, discussions auxquelles le Gouvernement britannique a participé.

122. Lors de ces discussions il a été procédé à un échange de vues sincère au cours duquel les deux parties ont réitéré leurs positions respectives. Mais elles ont également reconnu toutes deux qu'il importait que des relations cordiales existent entre la Guyane et le Surinam, et ma délégation espère sincèrement, comme le représentant des Pays-Bas, que les nouvelles négociations qui doivent commencer à Londres le 23 juin entre des fonctionnaires des deux gouvernements permettront de trouver bientôt une solution satisfaisante.

123. J'en viens maintenant à la déclaration faite par le représentant du Venezuela. Qu'il me soit permis de le remercier chaleureusement pour sa courtoisie et pour le ton du discours qu'il vient de nous adresser. J'aimerais dire combien j'ai été heureux d'entendre le représentant du Venezuela saluer si cordialement l'indépendance de la Guyane. Les membres du Conseil sont bien entendu au courant du différend de longue date qui oppose ces deux pays depuis que le Gouvernement vénézuélien a affirmé que la sentence arbitrale de 1899 au sujet de la frontière avec ce qui était alors la Guyane britannique est nulle et non avenue.

124. Se référant à ce différend dans son discours, le représentant du Venezuela a attiré l'attention sur l'accord conclu à Genève, le 17 février 1966, entre le Gouvernement du Royaume-Uni, en consultation avec le Gouvernement de la Guyane britannique, d'une part, et le Gouvernement vénézuélien, d'autre part. Mon gouvernement pense que cet accord, qui tend à un règlement pacifique du différend, est un exemple encourageant de la façon dont les différends de cette nature devraient être traités. Je rappellerai simplement que par cet accord est instituée une commission mixte chargée de rechercher des solutions satisfaisantes pour le règlement pratique du différend.

125. Au cours de sa déclaration, le représentant du Venezuela a cité la première phrase de l'article V (2) de l'accord, sur lequel il s'est appuyé pour affirmer que si le Venezuela appuie la demande d'admission de la Guyane, cela ne signifie nullement qu'il renonce, en totalité ou en partie, à ses revendications territoriales. Pas plus que le représentant du Venezuela je ne tiens à entamer une discussion sur le fond des problèmes soulevés par ce différend et je ne tiens pas davantage à expliquer en détail les termes de l'accord du 17 février 1966. Je voudrais simplement rappeler,



wish to recall, in connexion with what the representative of Venezuela has said, that the final sentence of article V (2) provides that:

"No new claim, or enlargement of an existing claim, to territorial sovereignty in those territories shall be asserted while this Agreement is in force, nor shall any claim whatsoever be asserted otherwise than in the Mixed Commission while that Commission is in being."

126. I should, of course, make it clear that my delegation is not in a position to speak for the Government of Guyana. However, as a party to the Agreement of 17 February 1966, my Government also feel constrained to express the view that in the light of the terms of article V (2) of the Agreement, it is in the forum of the Mixed Commission that claims and counterclaims should be pursued.

127. The PRESIDENT: I give the floor to the representative of the Soviet Union in exercise of his right of reply.

128. Mr. MOROZOV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): The Soviet delegation of course had no intention of entering into polemics here with the United Kingdom representative, but his unfortunate attempt to raise a laugh at the expense of our delegation in connexion with its short statement obliges us to say that our meeting today could truly have been a far happier one. Such a consummation would have depended largely on a statement by the United Kingdom representative on a matter such as the withdrawal of British troops from the territory of the country which we are now admitting to membership in the United Nations.

129. As we all know, a resolution adopted at the twentieth session of the General Assembly [resolution 2105 (XX)] made it mandatory for the colonial Powers, and in the first place the United Kingdom, to dismantle their military bases in the territories of others. This requirement has not yet been carried out, despite the clearly expressed will of the majority of the General Assembly. It is no accident, of course, that a number of colonial Powers, headed by the United States and including the United Kingdom, voted against the adoption of the resolution, thereby demonstrating their determined and purely colonial attitude to the will expressed by the majority of Members of the United Nations.

130. We should like to return once more, very briefly, to the theme which we raised here and to say that the Security Council cannot but concern itself with the need to take steps as soon as possible to remove such vestiges of colonialism as the continued maintenance of foreign troops—British troops—on the territory of Guyana, which, as is clear from the statements of all members of the Council, we are today admitting to membership in the United Nations as a sovereign State.

à propos de ce que le représentant du Venezuela a dit, que la dernière phrase de l'article V (2) stipule que:

"Aucune nouvelle revendication, ni aucune extension d'une revendication existante, concernant la souveraineté sur ces territoires, ne pourra être formulée tant que le présent accord sera vigoureux, et aucune revendication quelle qu'elle soit ne pourra être présentée autrement qu'au sein de la Commission mixte, pendant que cette commission sera en fonctions."

126. Je tiens à ce que l'on sache que ma délégation ne parle pas pour le Gouvernement guyanais. Cependant, en tant que partie à l'accord du 17 février 1966, mon gouvernement se sent dans l'obligation de faire savoir qu'à la lumière des termes de l'article V (2) de l'accord c'est au sein de la Commission mixte que les revendications et contre-revendications doivent être présentées.

127. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique qui désire exercer son droit de réponse.

128. M. MOROZOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Il va sans dire que la délégation soviétique n'avait aucunement l'intention d'engager ici une polémique avec le représentant du Royaume-Uni. Cependant, ce dernier ayant maladroitement cherché à faire de l'esprit à propos de la brève déclaration de ma délégation, je me vois obligé de remarquer que cette journée, cette séance à laquelle nous assistons auraient pu finir dans l'allégresse. Il n'eut fallu pour cela que quelques mots de la part du représentant du Royaume-Uni sur une question aussi importante que le retrait des troupes britanniques du territoire d'un pays que nous accueillons aujourd'hui au sein de l'Organisation des Nations Unies.

129. Nul n'ignore qu'aux termes d'une résolution adoptée par l'Assemblée générale à sa vingtième session [résolution 2105 (XX)], les puissances coloniales et, au premier chef, le Royaume-Uni, doivent évacuer leurs bases en territoire étranger. Cette disposition n'a toujours pas été exécutée en dépit de la volonté clairement exprimée de la majorité des membres de l'Assemblée générale. Ce n'est pas par hasard, bien entendu, que le bloc des puissances colonialistes, dirigé par les Etats-Unis d'Amérique et dont le Royaume-Uni est l'un des membres, s'opposant, et pour cause, à la volonté exprimée par la majorité des Membres de l'Organisation des Nations Unies et manifestant ainsi ses tendances nettement colonialistes, s'était prononcé contre l'adoption de cette résolution.

130. Nous voudrions revenir une fois encore, très brièvement, sur la thèse que nous avons ici avancée, et déclarer à nouveau que le Conseil ne peut manquer de noter la nécessité d'éliminer, dans les plus brefs délais, cette séquelle du colonialisme que constitue le maintien de troupes étrangères britanniques sur le territoire de la Guyane, que nous admettons aujourd'hui ici — on peut d'ores et déjà le dire, tous les membres du Conseil s'étant prononcés à ce sujet — que nous admettons, dis-je, en qualité d'Etat souverain, à l'Organisation des Nations Unies.

131. Lord CARADON (United Kingdom): I do not wish—and I am sure it would not be the wish of this Council—to continue in such an altercation on such an occasion; but, since a specific question has been raised by the representative of the Soviet Union, I would wish to say to him that the question of whether or not a contingent of British troops should remain temporarily in British Guiana is a matter which should be settled, in my opinion, not by the wishes of the Soviet Union but by the wishes of the people and the Government of Guyana. Therefore I would make that reply to him, that the situation which he describes is with the full concurrence and agreement of the people concerned.

132. Mr. TARABANOV (Bulgaria) (translated from French): I am aware that this is a solemn moment and that the Council would like to vote on the question of the agenda. However, I would also like to refer to a certain difference of opinion expressed here by my colleague from the United Kingdom.

133. In my statement I said that we were pleased to see that the United Kingdom delegation expressed satisfaction at the admission of Guyana as a Member of the United Nations. I merely wanted to add, on this solemn occasion, that in connexion with the liberation of other peoples still suffering under the colonial yoke—be it under the British yoke or elsewhere—the United Kingdom should recall that only a few days ago the Security Council discussed the case of Southern Rhodesia, and we would naturally have liked to see this country, still under the yoke of British colonialism, enjoy the benefits of a similar decision by the Security Council. That was all we wished to state. We recognize, of course, that many delegations have expressed feelings of sympathy with regard to the United Kingdom delegation. We could not do likewise. We simply wished to point out that other peoples still await their liberation from the colonial yoke.

134. Mr. MOROZOV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): It was not without reason that the ancients used to say: "If you are angry, Jupiter, it must mean that you are wrong." Far be it from me, of course, to compare my neighbour on the left with Jupiter, but apparently that psychological state led him, by an old colonial habit, to refer to the country which we are today admitting to the United Nations as "British Guiana". He spoke of the presence of troops in British Guiana. May I be permitted to remind him that, at least from this solemn day on, this terminology should be discarded.

135. I think it would be better to hear from the United Kingdom representative a statement as to approximately when troops will be withdrawn from the country which we shall in a few minutes be admitting to membership of the Organization as a sovereign State.

136. If there is no comment on this subject, then I think, with the permission of the United Kingdom

131. Lord CARADON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Je ne désire pas — et je suis sûr que le Conseil ne souhaite pas que je le fasse — poursuivre cette altercation en une telle occasion; mais puisque le représentant de l'Union soviétique a posé une question précise, je tiens à lui dire que la question de savoir si un contingent de troupes britanniques peut rester temporairement en Guyane britannique, est une question qui devrait être résolue, à mon avis, non pas selon les désirs de l'Union soviétique mais selon ceux du peuple et du Gouvernement guyanais. Je lui répondrai donc que la situation qu'il décrit existe avec l'accord et la coopération entière du peuple intéressé.

132. M. TARABANOV (Bulgarie): Je suis conscient de ce que le moment est solennel et du fait que le Conseil voudrait voter sur la question qui est à l'ordre du jour; mais je voudrais noter aussi une certaine différence d'opinions qui a été exprimée ici par mon collègue de la Grande-Bretagne.

133. Dans notre déclaration, nous avons dit que nous nous réjouissions de la satisfaction dont la délégation britannique a fait preuve à propos de l'admission de la Guyane comme Membre de l'Organisation des Nations Unies. Nous voulions seulement ajouter et noter en cette occasion solennelle que le Royaume-Uni doit, en ce qui concerne la libération des autres peuples qui souffrent encore sous le joug colonial, qui souffrent sous le joug britannique et qui souffrent un peu partout, se rappeler qu'il y a seulement quelques jours, le Conseil de sécurité a discuté la question de la Rhodésie du Sud; et nous aurions voulu, bien entendu, que ce pays qui se trouve sous le joug du colonialisme britannique puisse lui aussi bénéficier d'une semblable décision du Conseil de sécurité. C'est tout ce que nous voulions noter. Nous sommes, bien entendu, d'accord sur le fait que nombre de délégations ont exprimé des sentiments de sympathie à l'égard de la délégation britannique. Nous ne pouvions en faire autant. Nous voulions simplement noter que d'autres peuples attendent encore leur libération du joug colonial.

134. M. MOROZOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Ce n'est pas sans raison que les anciens disaient "Jupiter, si tu te fâches, c'est que tu as tort". Loin de moi, bien entendu, l'idée de comparer à Jupiter le représentant qui siège à ma gauche, mais c'est apparemment une telle attitude psychologique qui l'a amené, selon sa vieille habitude coloniale, à désigner sous le nom de "Guyane britannique" ce pays que nous admettons aujourd'hui à l'Organisation des Nations Unies. Il a parlé en effet de la présence de troupes en Guyane britannique. Qu'il me soit permis de lui rappeler qu'à partir d'aujourd'hui, de ce jour solennel, il ferait mieux de renoncer à ce genre d'appellation.

135. Pour ma part, j'estime qu'il serait préférable d'entendre le représentant du Royaume-Uni nous préciser la date à laquelle son gouvernement pourrait retirer ses troupes d'un pays que, dans quelques instants, nous allons admettre à l'Organisation des Nations Unies en qualité d'Etat souverain.

136. Si, cependant, il n'a rien à ajouter à ce sujet, j'estime que notre discussion — si tel est, du moins,

representative and the President that our discussion may be regarded as completely exhausted.

137. The PRESIDENT: Is the United Kingdom representative prepared to consider this exchange completed?

138. Lord CARADON (United Kingdom): Certainly, I have no wish to continue the exchange which has taken place, but I should like to conclude perhaps by saying that we do indeed come to celebrate the transition from British Guiana to Guyana; that is the purpose on which we are happily met together and on which we can all agree.

139. In passing, I would merely say further that we take pride in the fact in my country—and I have often made this claim—that in less than twenty years we have enfranchised and brought into the councils of the world nearly three times the population of the Soviet Union.

140. The PRESIDENT: As I have no further speakers on my list, I take it that there would be no objection if the Council were now to proceed to the vote on the draft resolution contained in document S/7361.

*A vote was taken by show of hands.*

*The draft resolution was adopted unanimously. 5/*

141. The PRESIDENT: In accordance with rule 60 of the provisional rules of procedure of the Security Council, I shall request the Secretary-General to transmit to the General Assembly the text of the resolution which has just been adopted, as well as the verbatim record of this meeting.

142. On behalf of the Council, I congratulate the State of Guyana, to which the Council has just expressed its welcome, and also express my thanks to the Council for its unanimous decision on this application.

*The meeting rose at 5.15 p.m.*

<sup>5/</sup> See resolution 223 (1966).

votre avis, Monsieur le Président, et celui du représentant du Royaume-Uni — pourra être considérée comme épuisée.

137. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le représentant du Royaume-Uni estime-t-il close cette discussion?

138. Lord CARADON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Je ne désire nullement prolonger ces contestations, mais j'aimerais conclure en disant que nous sommes venus ici célébrer la transformation de la Guyane britannique en Guyane, que c'est à cette heureuse fin que nous nous sommes réunis et que nous sommes tous d'accord là-dessus.

139. En passant, je dirai simplement que mon pays est fier — et je l'ai souvent affirmé — d'avoir en moins de 20 ans affranchi et amené aux conseils internationaux presque trois fois la population de l'Union soviétique.

140. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je n'ai plus d'orateurs inscrits sur ma liste, et j'en conclus qu'il n'y aura pas d'objection à ce que le Conseil vote maintenant sur le projet de résolution contenu dans le document S/7361.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*A l'unanimité, le projet de résolution est adopté 5/.*

141. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément à l'article 60 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, je prie le Secrétaire général de transmettre à l'Assemblée générale le texte de la résolution qui vient d'être adoptée ainsi que le compte rendu in extenso de cette séance.

142. Au nom du Conseil, je présente mes félicitations à l'Etat de la Guyane, auquel le Conseil vient de souhaiter la bienvenue, et j'exprime également mes remerciements au Conseil pour sa décision unanime à propos de cette demande.

*La séance est levée à 17 h 15.*

<sup>5/</sup> Voir résolution 223 (1966).

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.